

Quelles politiques pour améliorer la compétitivité des petits éleveurs dans le corridor central de l'Afrique de l'Ouest: Implications pour le commerce et l'intégration régionale

Proceedings of the workshop held in Abidjan Côte d'Ivoire, 17–18 September 2001



Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales



Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques



International Livestock Research Institute

Quelles politiques pour améliorer la compétitivité des petits éleveurs dans le corridor central de l'Afrique de l'ouest: Implications pour le commerce et l'intégration régionale

Policies for improving the competitiveness of smallholder livestock producers in the central corridor of West Africa: Implications for trade and regional integration

Proceedings of a workshop held in Abidjan, Côte d'Ivoire
17–18 September 2001

Editors

S. Ehui,¹ M.B. Barry,² T.O. Williams,¹ M. Koffi-Koumi³ and Zeleka Paulos¹

1. International Livestock Research Institute (ILRI), Addis Ababa, Ethiopia
2. Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES), Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
3. Conseiller Technique, Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, Abidjan, Côte d'Ivoire



Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
BP. V 1295, Abidjan, Côte d'Ivoire



Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques
BP. V 82, Abidjan, Côte d'Ivoire



International Livestock Research Institute
P.O. Box 30709, Nairobi, Kenya

© 2003 ILRI (International Livestock Research Institute)

All rights reserved. Parts of this publication may be reproduced for non-commercial use provided that such reproduction shall be subject to acknowledgement of ILRI as holder of copyright.

ISBN 92-9146-134-2

Référence exacte: Ehui S., Barry M.B., Williams T.O., Koffi-Koumi M. et Zeleka Paulos. (eds). 2003. *Quelles politiques pour améliorer la compétitivité des petits éleveurs dans le corridor central de l'Afrique de l'ouest: implications pour le commerce et l'intégration régionale. Proceedings of a workshop held in Abidjan, Côte d'Ivoire, 17-18 September 2001.* ILRI (Institut international de recherche sur l'élevage), Nairobi, Kenya. 88 pp.

Sommaire

Préface	v
<i>S. Ehui</i>	
Mot de remerciements de l'ILRI	vii
<i>S. Ehui</i>	
Synthèse du rapport final	1

Communications des participants des pays Francophones du Corridor Central

Le commerce du bétail dans le sous-espace centre d'Afrique de l'Ouest: contraintes et perspectives	7
<i>S. Sidibe</i>	
L'élevage dans le sous-espace centre d'Afrique de l'Ouest: impact des politiques économiques régionales.	12
<i>Y. M'baye</i>	
L'élevage dans le sous-espace centre de l'Afrique de l'Ouest: impact économiques des maladies du bétail	16
<i>Y.Y. Kaboret</i>	
Professionalisation du secteur élevage dans le corridor central de l'Afrique de l'Ouest, une réponse aux besoins alimentaires—Société NEMBEL INVEST: expérience et réflexions sur l'élevage laitier en Côte d'Ivoire	22
<i>V.J. Nembelessini-silue</i>	
L'élevage au Niger: systèmes en place, politiques commerciales, atouts et limites	27
<i>B. Maidadji</i>	
L'élevage au Mali: systèmes en place, politiques commerciales et perspectives.	32
<i>A. Coulibaly</i>	
L'élevage au Burkina Faso: systèmes en place, politiques commerciales et perspectives	38
<i>M.O. Ouedraogo, A. Dera et T. Barry</i>	
Rôles de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et perspectives pour l'Élevage Régional	46
<i>M.A. Maiga</i>	
L'élevage en Côte d'Ivoire: poids économique, développement et enjeu du secteur	52
<i>M. Koffi-Koumi, T.T. Mamadou et B.M. Bakar</i>	

Communication des participants des pays Anglophones du Corridor Central

Improving the competitiveness of smallholder livestock producers in Nigeria: Challenges and opportunities	61
<i>U. Amogu and A.Y. Salisu</i>	

Policies for improving the competitiveness of smallholder livestock
producers in Ghana: Challenges and opportunities..... 67
K. Asafu-Adjei and A. Dantankwa

List of participants 74

Préface

L'atelier d'Abidjan sur le thème « Quelles politiques pour accroître le commerce régional du bétail dans le sous-espace centre de l'Afrique de l'Ouest : implications pour le commerce et l'intégration régionale » a été organisé par l'International Livestock Research Institute (ILRI), en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales de la République de Côte d'Ivoire, et avec le soutien logistique de la Banque Africaine de Développement (BAD). L'objectif de l'atelier s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre la pauvreté engagée par les États et les gouvernements de la sous-région, en collaboration avec les instituts de recherche et les bailleurs de fonds. Il visait de façon spécifique à identifier les contraintes qui pèsent sur les petits éleveurs de la sous-région et qui les empêchent d'accéder au marché des produits animaux marché en pleine expansion, en raison notamment d'une pression de la demande, due à l'accroissement démographique et au phénomène d'urbanisation.

Une des originalités de l'atelier était la participation effective des éleveurs et des marchands de bétail, venus aussi bien des pays sahéliens producteurs que des pays côtiers importateurs. A cette présence d'opérateurs économiques s'ajoutait celle de scientifiques et de chercheurs, ainsi que la présence de décideurs et de bailleurs de fonds. Cet interface a permis une fois de plus d'identifier les entraves au marché régional du bétail et de la viande surtout pour les petits producteurs, mais également de répertorier les défis et opportunités du secteur, dans le contexte de la mondialisation des échanges. Les contributions des participants ont essentiellement porté sur la situation des différentes filières animales dans les pays : production, santé animale, commercialisation, ainsi que sur l'environnement institutionnel et macroéconomique. La complémentarité naturelle des pays en matière de produits animaux a été mise en évidence, de même que les entraves à une valorisation systématique du bétail comme facteur privilégié d'intégration économique.

Les présentations ont été suivies de discussions en commissions de travail sur les aspects production et commercialisation. Les principales conclusions et recommandations de l'atelier ont porté sur la nécessité de réorganiser les opérateurs à tous les niveaux, de mettre en place des structures de financement adaptées, de régionaliser et d'harmoniser les programmes de santé animale et les politiques sectorielles. Enfin les participants ont vivement souhaité que l'atelier débouche sur un programme régional de développement des productions animales qui valorise les avantages comparatifs des pays, tout en assurant aux petits producteurs un meilleur accès au marché.

S. Ehui

Mot de remerciements de l'ILRI

S. Ehui

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des ressources Animales

Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la Banque Africaine de Développement

Mesdames, Messieurs les représentants des Institutions Internationales

Mesdames, Messieurs les Directeurs des Centres et Instituts de Recherche

Mesdames, Messieurs les Directeurs Centraux

Distingués participants et invités

Mesdames et Messieurs

Nous voici au terme de nos travaux. Deux journées d'intense réflexion et d'échanges fructueux entre planificateurs, décideurs, chercheurs mais aussi et surtout avec la participation effective d'opérateurs économiques représentés ici par les petits éleveurs et exportateurs, ont conféré à notre atelier toute son originalité. Nos travaux ont également bénéficié de l'oreille attentive des institutions de financement, ce qui, nous l'espérons, va contribuer à résorber une contrainte majeure au développement du secteur, celle de son financement.

Je suis convaincu que l'interface Recherche/Développement/opérateurs économiques/bailleurs de fonds qui a présidé à l'approche et à l'esprit de cet atelier permettra de déboucher sur des actions concrètes et sur la mise en oeuvre de véritables programmes de développement visant à réduire la pauvreté, à protéger l'environnement, à assurer la sécurité alimentaire et à promouvoir l'intégration des pays du corridor central dans un contexte de développement durable.

C'est dans cette perspective, et pour mettre en oeuvre les recommandations de l'atelier que l'ILRI va s'atteler, en renforçant la collaboration avec les Institutions Nationales de Recherche ainsi qu'avec les partenaires du développement et la société civile.

Excellences Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs

Au terme de notre atelier je voudrais, au nom du Directeur Général de l'ILRI le Dr Hank Fitzhugh, adresser nos sincères remerciements au gouvernement de la Côte d'Ivoire et tout particulièrement à son Excellence le professeur Bohoun Bouabré, Ministre de l'Economie et des Finances, à Son Excellence le Docteur Alphone Douati, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales, pour tout l'intérêt qu'ils ont accordé à cet atelier ainsi que pour le soutien financier qu'ils nous ont apporté.

Je voudrais ensuite remercier la Banque Africaine de Développement représentée ici par Monsieur le Vice-Président Cyril Enweze pour l'appui logistique qu'il nous a apporté,

ainsi que pour la mobilisation et la disponibilité de toutes les ressources pour l'organisation de cet atelier.

Nos remerciements vont également à tous nos invités qui ont rehaussé de leur présence les travaux de notre rencontre.

A l'endroit des participants, et tout spécialement des opérateurs économiques, je voudrais dire que les résolutions de l'atelier sont aussi et avant tout les vôtres car vous serez les acteurs principaux sur lesquels vont reposer les actions et programmes de développement qui vont en découler. Je souhaite de tout mon cœur que nous puissions aboutir à un ou plusieurs projets à caractère régional qui puissent promouvoir le commerce et l'intégration régionale pour le bonheur de nos populations et surtout des plus pauvres.

Comme je l'ai indiqué hier, le manque d'action n'empêchera pas le secteur de se développer, mais un développement sans action planifiée et maîtrisée, va avoir un impact peu significatif sur la croissance, la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté.

A tous, je dis merci, au revoir et à très bientôt.

Synthèse du rapport final

Les 16 et 17 septembre 2001, s'est tenu à Abidjan dans les locaux de la Banque Africaine de Développement (BAD), un atelier régional intitulé «*Quelles politiques pour améliorer la compétitivité des petits éleveurs dans le corridor central de l'Afrique de l'Ouest : Implications pour le commerce et l'intégration régionale*».

La cérémonie d'ouverture était présidée par Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales, Dr Douati Alphonse, avec à ses côtés Son excellence M. le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Bohoum Bouabré et M. le vice-Président de la BAD, M. Cyril Nweze, ainsi que le Représentant du Directeur Général de l'Institut International de Recherches sur l'Elevage (ILRI) Dr Simeon Ehui.

Ont également pris part à l'atelier les représentants des opérateurs économiques et des services techniques du Burkina Faso, du Ghana, de Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Nigeria ainsi que des responsables des organisations sous régionales et internationales UEMOA, CILSS, CLUSA, BAD, ILRI, FAO.

Trois discours ont été prononcés à la cérémonie d'ouverture :

- celui du Vice Président de la BAD souhaitant la bienvenue aux participants
- celui du Représentant de l'ILRI mettant l'accent sur l'intérêt du présent atelier
- celui du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales se réjouissant d'une telle initiative et souhaitant que des recommandations réalistes sortent de l'atelier.

Les travaux de l'atelier se sont déroulés en séances plénières et en commissions. Plusieurs communications ont été faites ayant trait au thème de l'atelier.

A l'issue des travaux, l'Atelier a fait les recommandations suivantes :

Dans le domaine de la production

1. la conduite d'une étude pour trouver de nouvelles formes de financement de l'élevage en vue de la promotion et du développement des systèmes de financement décentralisés (micro crédit)
2. l'élaboration d'un cadre réglementaire régional pour résoudre les problèmes fonciers liés à l'élevage
3. l'exonération des droits et taxes sur les intrants et la mise en place d'un meilleur système d'information pour leur acquisition
4. la mise en place d'un système d'assurance et de couverture de risques et la conduite d'une étude sur l'impact des maladies transfrontalières .
5. la lutte contre les épizooties et la surveillance sanitaire à travers la mise en place de conventions zoo-sanitaires communautaires.
6. la pérennisation du réseau panafricain de lutte contre les épizooties au-delà des financements extérieurs

7. le renforcement des capacités des services d'appui -conseil et de recherche à travers le développement de l'approche participative
8. la promotion des organisations professionnelles à travers le renforcement des cadres nationaux de concertation (CNC)
9. L'actualisation des études sur la filière bétail - viande en la prenant dans sa globalité, c'est à dire, des pays de production aux zones de consommation

Dans le domaine de la commercialisation

1. la simplification et la rationalisation des circuits à travers la structuration des circuits de commercialisation
2. la suppression des tracasseries routières par :
 - la réduction des postes de contrôle
 - la mise en place de guichets uniques aux frontières
 - la mise en place d'un observatoire des pratiques anormales au franchissement des frontières
3. l'amélioration du système de transport par :
 - la création de pools de transporteurs,
 - la déréglementation du secteur des transports,
 - l'utilisation des chemins de fer,
 - la recherche d'autres moyens de transport
 - la mise en place de bourses nationales et régionales de fret
4. la mise en place d'un système d'information performant et en temps réel par la création d'un observatoire du commerce de bétail avec des représentations nationales.
5. le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des opérateurs économiques par le développement de programmes de formation ciblés et l'organisation de voyages d'études et d'expérience
6. le renforcement des infrastructures sur les marchés à bétail par l'équipement des marchés à bétail (pèse-bétail, rampes d'embarquement,...) et la recherche de financement ainsi que la sensibilisation à l'utilisation des infrastructures appropriées.
7. la formalisation des opérations commerciales par des contrats et la mise en place d'une structure de surveillance
8. l'amélioration des problèmes de transfert de fonds par l'extension du réseau des banques régionales notamment la déconcentration de banques comme ECOBANK
9. l'établissement de normes communes pour les transactions régionales du bétail-viande par la mise en place d'un système harmonisé de normes de qualité
10. le renforcement et la réhabilitation des infrastructures par la mise en place d'un programme régional de modernisation des infrastructures (ex. Marché frontalier, pistes à bétail; gîtes d'étape etc.).

La cérémonie de clôture a été présidée par Son Excellence M. le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Bohoum Bouabré, qui dans son discours s'est engagé à apporter l'appui nécessaire pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier. Auparavant, le vice-Président de la BAD avait pris le même engagement.

Après la cérémonie officielle de clôture, un cocktail a été offert aux participants par les organisateurs de l'atelier dans la salle de banquet de la BAD.

Le mercredi 19 septembre 2001, une visite de terrain par avion, avec à sa tête Son excellence M. le Ministre de l'Economie et des Finances, a eu lieu à Ferkessédougou pour visiter la ferme laitière Nembel Invest.

**Communications des
participants des pays
Francophones du
Corridor Central**

Le commerce du bétail dans le sous-espace centre d'Afrique de l'Ouest: contraintes et perspectives

S. Sidibe

Conseiller Technique CLUSA/Mali

This paper examines the issue of regional integration as the major challenge facing West African countries against the backdrop of livestock products seen as the most valuable instrument of integration. Although the devaluation of the CFA franc has boosted regional production, some constraints still hamper the development of the livestock sector. These include lack of organisation among farmers and appropriate financing schemes. Moreover, marketing policies and institutional systems are not clearly defined, which leaves a lot of room for illegal tax tariffs and corruption. To overcome these difficulties and improve the competitiveness of the sector, the operators need to get organised in such a way that links between producers and livestock traders could be more systematised.

Schématiquement, le papier se subdivise en deux parties: la première partie présente la situation du secteur des productions animales dans le sous-espace centre de l'Afrique de l'Ouest ; la seconde propose un certain nombre de réformes et de politiques à court et moyen termes, visant à promouvoir le commerce régional du bétail et des produits animaux.

La première partie s'articule autour de quatre points essentiels.

1. D'abord quelques constats. La volonté affichée des états de la sous-région de relever le défi de l'intégration sous-régionale, avec la filière bétail-viande comme instrument privilégié, dans le cadre d'une complémentarité naturelle pays sahéliens producteurs - pays côtiers importateurs. Si la dévaluation du franc CFA, de janvier 1994 a été une occasion de redonner un coup de fouet à cette coopération sous-régionale, notamment par l'amélioration de la compétitivité des productions locales, force est de constater que le secteur bétail-viande reste encore largement du ressort de l'informel. Il convient d'observer par ailleurs que la dévaluation a entraîné dans les pays sahéliens une hausse des prix des produits animaux et consécutivement une baisse de leur niveau de consommation. Au niveau de l'offre, la faible connaissance des systèmes de production et des statistiques d'élevage ne permettent pas de prévoir les ajustements de la production aux variations de la demande tant au niveau régional que sur le plan international.
2. L'auteur relève ensuite un certain nombre de contraintes majeures évoquées par les petits éleveurs et les commerçants de bétail eux-mêmes. Il s'agit principalement de risques liés à l'exercice de leur profession. C'est tout d'abord l'absence de contrat client pour l'écoulement des produits, ce qui rend les débouchés incertains ; ensuite les longs délais d'acheminement des animaux vers les marchés terminaux, entraînant

d'importantes pertes physiques. Enfin l'absence de structures de financement, et les taxes illicites qui jonchent les circuits du bétail, contribuent à en accroître le prix final de cession.

3. En troisième lieu, les conditions de relance du secteur élevage sont présentées. Il convient tout d'abord d'assurer une meilleure organisation de la production. En effet, la fragilité des systèmes traditionnels de production, mise en évidence par les années consécutives de sécheresse, exige une exploitation plus rationnelle des élevages, notamment par des déstockages plus judicieux tenant à la fois compte des conditions climatiques et de la situation économique des éleveurs. Une modernisation progressive des systèmes de production, en relation avec le reste de l'Economie permettrait d'assurer au secteur une plus grande viabilité. Dans cette optique, les producteurs devront adhérer à une nouvelle vision du secteur, en acceptant que leurs projets particuliers soient insérés dans des programmes plus globaux de développement économique et social. Enfin, la mondialisation des échanges devrait insuffler une nouvelle dynamique au secteur.
4. Nécessité de définir des politiques commerciales performantes. S'appuyant sur les exemples de la Côte d'Ivoire et du Ghana, qui développent un élevage bovin dans leur zone septentrionale, et ceux du Burkina-Faso et du Mali qui développent la production de riz et de maïs dans leur zone méridionale, l'auteur relève une distorsion dans les politiques commerciales et agricoles qui affaiblit l'intégration, parce que ces politiques ne sont pas fondées sur les avantages comparatifs respectifs des pays. Ce point examine en outre les conditions d'amélioration de la compétitivité du secteur. Il s'agirait notamment d'assurer une plus grande régularité des flux Sahel-Côte, ainsi qu'une meilleure qualité et une plus grande diversité des produits. Une compression des coûts et une fiscalité plus adaptée contribueraient également à l'amélioration de la compétitivité du secteur. L'organisation du marché est également perçue comme une nécessité, afin notamment de réduire les coûts de commercialisation, de promouvoir l'exportation de produits de qualité, de sécuriser les approvisionnements, d'améliorer le système de transport et de convoyage.

La seconde partie s'intéresse tout d'abord à la restructuration du secteur. Elle propose ensuite quelques mesures de politiques commerciales à moyen et long termes, visant essentiellement à réduire les coûts de commercialisation. Elle aborde enfin les mécanismes de financement et de promotion de l'exportation de produits de bas de gamme.

Il faudra tout d'abord procéder à une réorganisation des professionnels. Au niveau des éleveurs, il s'avère nécessaire de mieux organiser la mise en marché des produits. L'offre de produits de qualité exige le passage à des schémas plus intensifs, à l'embouche notamment, avec utilisation d'une alimentation équilibrée. Pour mieux assurer l'approvisionnement en intrants pour les élevages de type moderne, les producteurs devront s'organiser en coopératives afin d'accroître leur capacité de négociation et leur éligibilité auprès des institutions de financement. Au niveau des commerçants exportateurs et importateurs de bétail sahélien, un minimum d'organisation s'impose également. L'auteur suggère la création d'un pool d'exportateurs au niveau des pays sahéliens, un pool d'importateurs au niveau des pays côtiers importateurs et des pools mixtes de transporteurs appartenant aussi

bien aux pays sahéliens qu'aux pays côtiers. Cette forme d'organisation permettrait à terme de résoudre le problème d'accès au crédit qui apparaît comme la contrainte majeure à l'épanouissement du secteur. Par ailleurs la mise en œuvre du contrat client permettra de réduire les pertes physiques et les coûts liés à l'entretien du bétail en attente d'enlèvement. Ce même contrat devra assurer au client une sécurité et une régularité de ses approvisionnements.

Ainsi structurés, les exportateurs pourront organiser la prospection de façon préférentielle sur les marchés « intégrés », établir et développer des relations commerciales directes et pérennes avec des collectifs de producteurs, et les pools d'importateurs des pays côtiers. Un tel système permettra de résoudre à terme la question de l'asymétrie de l'information, contribuant ainsi à une réduction des imperfections du marché. Les opérateurs vont installer leurs bases autour de marchés équipés du bétail et de la viande, localisés sur les grands axes de commercialisation des produits animaux. Ces marchés devront également abriter tous les services administratifs et vétérinaires devant intervenir dans le secteur, de façon à assurer aux convois une plus grande fluidité, en évitant tracasseries et taxes sauvages.

Au niveau des pays côtiers, les pools d'importateurs devront faciliter les transactions commerciales en travaillant en étroite collaboration avec les exportateurs, en diffusant l'information sur les prix, le niveau de la demande, la qualité du produit demandé etc..Quant aux transporteurs, qui devront se spécialiser en convoi d'animaux, ils devront s'organiser pour assurer des convois groupés. Ils devront également œuvrer à la recherche d'un partenariat avec tous les opérateurs de la filière ainsi qu'avec les pouvoirs publics, notamment pour équiper les parcours en gîtes d'étape, rampes d'embarquement, etc. mais également pour alléger les procédures administratives. Tout ceci va nécessiter l'implication d'un secteur privé dynamique.

Ces mutations ne seront possibles que si l'on parvient à simplifier de façon notable au niveau institutionnel, les procédures administratives, fiscales et routières. En effet, ces procédures, telles qu'elles sont en vigueur à l'heure actuelle sont à l'origine de beaucoup de distorsions du marché. Il convient donc de mettre en place des mesures de simplification de ces procédures, afin de favoriser les échanges intra régionaux en mettant fin notamment aux nombreuses tracasseries que subissent les opérateurs tout au long des circuits du bétail. Même si certaines de ces mesures sont d'ores et déjà instituées, leur application sur le terrain n'est pas effective. Ce qui signifie que les gouvernements ont encore un rôle important à jouer pour rendre ces mesures effectives. Ils devront veiller à ce que toute taxe payée par les opérateurs corresponde à une prestation de service public, que le passeport du bétail serve à la fois de licence d'exportation et de certificat sanitaire. Les pouvoirs publics doivent s'assurer également du fonctionnement du guichet unique situé au niveau du marché à bétail.

Les commerçants de leur côté devront adopter des comportements et attitudes qui favorisent la transparence. Ils devront en outre, grâce à leur nouvelle forme d'organisation, pouvoir mieux se faire entendre et comprendre par les gouvernements, pour la prise en compte de leurs préoccupations en vue d'améliorer leurs conditions de travail pour une meilleure rentabilité de leur activité.

Le financement du secteur, souvent relevé comme la principale limite au développement des activités, devrait être abordé en concertation étroite entre opérateurs et institutions de financement. Cette concertation devrait amener à réduire le risque lié aux transactions commerciales et par conséquent à une plus grande fiabilité des opérations et des projets, donc à de meilleures possibilités de financement. Ceci n'est possible que si les opérateurs s'organisent dans un cadre réglementaire et non plus informel. Les banques de leur côté doivent sensibiliser les commerçants et leur apporter les conseils nécessaires pour rendre leur activité plus saine et leurs projets moins risqués et plus finançables.

S'agissant des produits dits de bas de gamme (cinquième quartier, viande caprine, patte et peau de bœuf), l'auteur suggère que le commerce de ces produits fasse l'objet d'une organisation spécifique, car le marché pour ces produits existe dans les pays côtiers. Enfin, il faudra à terme envisager d'exporter des produits transformés et conditionnés à forte valeur ajoutée plutôt que des animaux sur pied. C'est cette évolution qui permettra en outre de conquérir les marchés lointains, dans le cadre de la mondialisation des échanges.

En guise de conclusion, l'auteur estime que la redynamisation du secteur passe nécessairement par une redéfinition d'un espace sous régional, débarrassé des nationalismes étroits où le seul et véritable enjeu serait la valorisation de nos complémentarités.

Références

Afrique Agriculture no 283 Juillet-Aôut 2000.

Boutonnet J.P., Griffon M., Viallet D. 2000. *Compétitivité des productions animales en Afrique Sub-saharienne*. Publ. CIRAD-EMVT, Montpellier, France. 94 p.

CEBV 2000. Statistique (www.cenatrin.bf/cebv). Consulté 05.09.01.

CIRAD 2001. *Rapport d'activité*, (www@cirad.fr).

Coulibaly J.K.. 2000. *La fièvre aphteuse au Sénégal et ses répercussions en élevage laitier intensif*. EISMV, Th. No. 7.

Delgado C., Rosegrant M., Steinfeld H., Ehui S. and Courbois C. 1999. *Livestock to 2020. The next food revolution*. IFPRI, Washington, DC, USA. 72 pp.

FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations), 1995. *Stratégie de la FAO pour la santé animale à l'échelle mondiale*. WAR/RMZ 84/85, 1995.

Faye B. et Alary V. 2001. Les enjeux des productions animales dans les pays du Sud. *INRA Prof. Ani.* 14:3-13.

Fontenille D., Traoré-Lamizana M., Diallo J., Thonnon J., Digoutte J.P. et Zeller H.C. 1998. Nouveaux vecteurs de la fièvre de la vallée du Rift en Afrique de l'Ouest. *Emerging Infectious Diseases*, vol. 4(2), Avril-juin 1998.

Metzel et al. 1998. *Perspectives de croissance des exportations de viande rouge et de bétail Malien*.

OCDE. 1995. *Le cycle d'Uruguay: évaluation préliminaire des conséquences de l'accord sur l'agriculture dans les pays de l'OCDE*. OCDE, Paris, France, 106 p.

OIE (Office International des Épizooties). 2001. *Code zoosanitaire international, 2001* (www.oie.int).

OIE (Office International des Épizooties). 2001. *Quels sont les pays indemnes de fièvre aphteuse question?* (www.oie.int/fr.info.fr-fmd.htm).

- OIE (Office International des Épizooties). 2001. *Situation zoosanitaire des pays membres en Afrique au cours de l'année 2000*. Communiqué du 26 janvier 2001.
- OIE (Office International des Épizooties). 2000. *Amélioration de l'information sanitaire vétérinaire en Afrique*. (scientific.dep@oie.int).
- OIE (Office International des Épizooties), 1997. *Les épizooties, facteur limitant de l'élevage en Asie*. 20^{ème} Conférence de la Commission Régionale pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie de l'Office International des Épizooties (OIE), New Delhi, Inde du 25 au 28 novembre 1997.
- Pnagui L.J., Akakpo A.J. 1997. Contraintes sanitaires et perspectives. In: *Actes du séminaire sur l'étude des contraintes au développement des productions animales en Afrique Sub-saharienne*. EISMV, Cahier no. 3.
- Savey M., 1991. Les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles. *Le Point Vét.* 22 (133):703-711.
- Sénégal/Ministère de l'Élevage (direction de l'élevage). *Plan d'action de l'élevage 1998-2003*. Dakar. DIREL, 1998-38 p.
- Tambi E.N., Maina O.W., Mukhebi A.W. et Randolph T.F. 1999. *Economic impact assessment of rinderpest control in Africa*. OUA/IBAR, mars 1999.
- Tacher G., Letenneur L. 2000. Le secteur des productions animales en Afrique Sub-saharienne des indépendances à 2020. II. Approche des échanges par zone sous-régionales. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop.*, 53, 27-36.
- Tacher G., Letenneur L. 1999. Le secteur des productions animales en Afrique sub-saharienne des indépendances à 2020. I. Place de l'Afrique animales en Afrique sub-saharienne des indépendances à 2020. I. Place de l'Afrique sub-saharienne dans les échanges mondiaux et évolution du secteur élevage. *Rev. Elev. Méd. Pays Trop.* 52:279-290.
- Thonson G.R. 1994. Foot-and-mouth disease. In: *Infections diseases of livestock*. Oxford University Press, Oxford, London, UK..
- Webb P.G. and Coppock D.L. 1991. Food security and sustainable growth for pastoral systems in semi-arid Africa. In: Vosti S.A., Reardon T. and Vonrff W. (eds), *Agricultural sustainability, growth and poverty alleviation: Issues and policies. Proceedings of a conference, Fedafinf, Germany, December 1991*. pp. 347-36.

L'élevage dans le sous-espace centre d'Afrique de l'Ouest: impact des politiques économiques régionales

Y. M'baye

Coordonnateur des activités d'appui de Michigan State University à l'Institut du Sahel/Bamako

The paper prescribes sound macro-economic policies as a prerequisite to any successful sector policy and presents the importance of the livestock sector in Mali. Livestock plays a significant role in the Malian national economy as the second largest provider of foreign currency and contributes to an estimated 20% to the GDP. The paper then presents the impact of the structural adjustment programmes on the livestock sector. The effects of the devaluation of the CFA currency on the regional trade are also analysed, together with the implications and recurrent challenges on livestock products and regional integration.

L'auteur s'interroge tout d'abord sur la pertinence d'une telle communication. Pour répondre à la question, il rappelle que les politiques sectorielles ne peuvent aboutir que lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre macroéconomique favorable. C'est donc dans cette perspective que le sujet est abordé. Le document présente tout d'abord les particularités du secteur de l'élevage dans la zone. Il aborde ensuite les effets des programmes d'ajustement structurel et de la dévaluation du franc CFA sur le secteur, et enfin les enjeux et défis à relever.

1 Les particularités de l'élevage dans la zone

Dans le sous-espace centre, l'élevage est une activité très importante, plus particulièrement pour les pays sahéliens. Au Mali par exemple, le secteur représente 20% du PIB et reste le second pourvoyeur de devises du pays ; près d'un tiers de la population vit de l'élevage. Malgré cette importance le secteur bénéficie de peu d'attention de la part des pouvoirs publics, parce que tout simplement les enjeux internationaux sont quasiment absents, contrairement aux spéculations végétales comme le coton dans le Sahel, le café et le cacao dans le Sud. Cette relative marginalisation se traduit par un encadrement faible et le manque de données fiables dans le secteur.

2 Les effets des programmes d'ajustement et de la dévaluation sur le secteur

Les programmes de stabilisation et de relance, mis en œuvre à partir des années 1980 pour corriger des déséquilibres macroéconomiques persistants et relancer la croissance, vont

avoir des effets significatifs sur le secteur des productions animales dans la région. La limitation des dépenses publiques a réduit la possibilité des Etats de réaliser des investissements publics dans le secteur. Ce désengagement de l'Etat de par contre favorisé la privatisation de certains maillons de la filière et l'émergence de certaines catégories socioprofessionnelles jusque là du ressort de la fonction publique. C'est ainsi qu'on assiste progressivement à l'installation de vétérinaires privés.

L'objectif d'accroître les recettes budgétaires s'est traduit par une augmentation des coûts de production, en raison notamment de l'augmentation de la TVA et des droits de douane sur les intrants importés. En exigeant la libéralisation des échanges, les programmes d'ajustement ont également contribué à réduire la protection du secteur, désormais ouvert à la compétition internationale, mais surtout à une concurrence déloyale. Au niveau des consommateurs également, l'impact a été nettement ressenti, les redéploiements dans la fonction publique s'étant traduits tantôt par une réduction du nombre de fonctionnaires, tantôt par une diminution des salaires. La baisse du pouvoir d'achat a entraîné une baisse de la demande, surtout de produits animaux. L'évolution de la demande de viande de la Côte d'Ivoire illustre cette tendance.

La dévaluation du franc CFA de janvier 1994, est considérée comme un fait majeur dans les économies ouest africaines. Avant cette période, les produits animaux sahéliens subissaient une rude concurrence de la part des viandes extra-africaines subventionnées, en provenance essentiellement de l'Union Européenne. Donc l'un des effets attendus de la dévaluation était de restaurer la compétitivité des exportations sahéliennes sur les marchés côtiers.

Une des toutes premières conséquences de la dévaluation a été une hausse des prix aussi bien de la viande que des animaux sur pieds. Cette hausse a été cependant beaucoup plus importante dans les pays fournisseurs que dans les pays importateurs. Au niveau de la filière également les répercussions n'ont pas été uniformes d'un opérateur à l'autre. Ainsi au Burkina et au Mali par exemple, ce sont les producteurs et les chevillards qui ont le plus bénéficié de la hausse des prix. Si cette hausse des prix a constitué une incitation pour certains opérateurs, elle a également entraîné un renchérissement des intrants importés, comme les produits vétérinaires. Par la même occasion certains sous-produits agro-industriels trouvaient des débouchés à l'extérieur de la zone, et donc n'étaient plus disponibles sur le marché local pour l'alimentation du bétail.

Au niveau des prélèvements, les producteurs ont tout d'abord réagi favorablement en déstockant massivement juste après la dévaluation, puis il y a eu une tendance à la rétention, ce qui a conduit à la situation d'avant dévaluation. Dans l'ensemble, les exportations ont augmenté de 58% et 85% respectivement pour le Mali et le Burkina Faso, depuis la dévaluation, par rapport à la période 1990-1993, alors que les abattages intérieurs baissaient respectivement de 11% et 18% par rapport à la même période. Les parts de marché ont également connu des bouleversements. La Côte d'Ivoire qui absorbait près de 90% des exportations du Burkina doit céder 37% de parts de marché au Ghana.

Face à cette hausse des prix, les producteurs ont adopté de nouvelles stratégies de production afin de réduire leurs coûts. Ces stratégies vont de la réduction du cycle d'embouche à l'intégration verticale où le chevillard lui-même va chercher les animaux dans les zones de production. Dans une perspective de reconstitution du cheptel, on a également

assisté à cette période à un renchérissement des matrices de reproduction. Les consommateurs ont également réagi à la hausse des prix en réduisant leur demande de viande. En Côte d'Ivoire et au Ghana cette baisse de la consommation s'est traduite par une diminution des importations en provenance de l'Union Européenne.

L'analyse du compte de la filière fait ressortir que le coût supporté par le consommateur est essentiellement imputable au prix du producteur et à la marge du chevallard. Les coûts de commercialisation, de transport et de transformation sont restés relativement stables après la dévaluation. Il est également apparu que le marchand est celui qui enregistre le revenu net d'exploitation le plus bas. Entre 1993 et 1996, le revenu réel de l'éleveur a augmenté de 18% au Mali et de 28% au Burkina Faso. Pour la même période, le revenu de l'exportateur était supérieur à celui du marchand opérant à l'intérieur de ses frontières.

3 Enjeux et défis

Un des défis du secteur aujourd'hui est de parvenir à satisfaire les consommateurs sahéliens aux revenus plus modestes, et la demande des pays côtiers plus solvables. En effet, un des effets négatifs de la dévaluation avait été une diminution drastique de la consommation de viande dans les pays sahéliens, avec des conséquences néfastes sur l'équilibre nutritionnel des populations. Il s'agira donc de parvenir à rétablir les niveaux antérieurs de consommation dans les zones sahéliennes tout en satisfaisant la demande des pays du Sud.

Au niveau international, les dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ouvrent de nouvelles perspectives au secteur. On assiste par ailleurs à une réduction des subventions accordées par l'Union Européenne aux exportateurs, et à une diminution des stocks des frigos de la communauté. Si à cela on ajoute la désaffection pour la viande bovine de certains pays européens, en raison de la maladie de la vache folle, les produits du corridor central devraient pouvoir conquérir des parts de marché sur le vieux continent.

Pour satisfaire une demande en expansion et de plus en plus exigeante, il faudra sans doute améliorer les systèmes de production actuels. Il faudra recourir à des systèmes plus intensifs, plus performants, gérés et exploités de façon plus rationnelle. Il faudra également procéder à une reconstitution du potentiel de reproduction du cheptel, si l'on veut adapter l'offre aux exigences et à l'évolution de la demande. Enfin, du fait de l'arrimage du franc CFA à l'Euro, la compétitivité des produits animaux du corridor central sur le marché mondial dépendra en grande partie du comportement de la devise européenne face aux autres devises.

L'auteur conclut en disant que les politiques macroéconomiques peuvent créer un environnement économique favorable au développement du secteur de l'élevage. Mais les politiques sectorielles de leur côté devront être bien conçues et s'inscrire dans un cadre cohérent.

Références

Banque Mondiale. *L'ajustement en Afrique, résultats et chemin à parcourir*. BIRD/Banque Mondiale Washington, DC, USA. , 1994.

- Berté K. et Daniel Z. 1996. «Impact de la dévaluation sur la filière bétail/viande en Côte d'Ivoire» ENSA/PRISAS.
- Berté K. et Daniel Z. 1996. «Impact de la dévaluation sur la filière bétail/viande en Côte d'Ivoire: synthèse des résultats» ENSA/PRISAS.
- CILSS/Institut du Sahel. *Sécurité alimentaire et filières agricoles en Afrique de l'Ouest: Enjeux et perspectives quatre ans après la dévaluation du franc CFA – filière bovine Décembre 1998.*
- Fosu K., Yerfi V. Owusu-Asante I. Egyir and M. et Kof Ocran. 1996. «Domestic exchange rate policy the recent CFA devaluation and the beef cattle sub-sector in Ghana». Department of Agricultural Economics, University of Ghana, Legon/PRISAS.
- Fosu K. Yerfi. 1997. «Public Policy and the Livestock Subsector in Ghana» Departmentt. of Agricultural Economics, University of Ghana, Legon/PRISAS.
- Garba H. et Alassane M. 1997. «Etude des circuits de commercialisation du bétail et de la viande au Niger.» PRISAS/INSAH.
- Kaboré O., Felix Zoungrana, T. Pierre et Kaboré T.S. 1996. «Analyse de la filière animale au Burkina Faso». CEDRES/PRISAS.
- Kaboré O., Felix Zoungrana, T. Pierre et Kaboré T.S. 1997. «Analyse de l'impact de la dévaluation au F.CFA sur la filière bovine au Burkina Faso». CEDRES/FLASH/PRISAS.
- Koné, Siaka. Youssouf K., Ousmane S. et Bakary K. 1996. «Effets de la dévaluation du Franc CFA sur la filière bétail/viande au Mali». ECOFIL/IER/PRISAS.
- Koné, Siaka. Youssouf K., Ousmane S. 1997. «Etude du sous secteur de l'élevage bovin suite à la dévaluation du Franc CFA». ECOFIL/IER/PRISAS.
- Koné, Siaka. 1996. «Tableau de bord de la filière bétail/viande au Mali». ECOFIL/IER/PRISAS.
- Marchés bétail – Viandes en AOC, numéro 0, avril 1996.
- Mbaye Y. et Baray K. 1998. *Impact de la dévaluation sur la promotion des échanges du bétail et de la viande – Résultats préliminaires Institut du Sahel Bamako.*
- Metzel J., Abou D., Lamissa Diakité, N'thio Alpha Diarra 1998. «Perspectives de croissance des exportations de viande rouge et de bétail malien» Bambridge, MA-Associates for International Ressources and Développement.
- Ndione, Cheikh Mbacké 1997. «Etude d'impact de la dévaluation sur la compétitivité, l'investissement et la durabilité de la filière bétail/viande au Sénégal». IRSA/PASE/PRISAS.
- Ndione, Cheikh Mbacké. 1996. «Filière bovine : étude d'impact de la dévaluation sur la compétitivité, l'investissement et la durabilité». IRSA/PASE/PRISAS.
- PRISAS 1997. «Atelier régional : Impact des réformes des Politiques sur le sous secteur bovin. Rapport final» PRISAS/ILRI/INPHB/ESA.
- Singaré K., Youssouf C., Thomas R., Bino T. et Ousmane S. 1997. «La consommation alimentaire à domicile des Bamakois avant et après la dévaluation du Franc CFA” PRISAS/MSU/IER/IPR.
- Tefft J., Mbaye Y. et Anne C. 1996. «Evolution des prix relatifs et effets sur les revenus et la sécurité alimentaire suite à la dévaluation du Franc CFA : Synthèse». PRISAS.

L'élevage dans le sous-espace centre de l'Afrique de l'Ouest: impact économiques des maladies du bétail

Y.Y. Kaboret

Service de Pathologie Médicale, Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires BP 5077
Dakar/Sénégal

The paper provides a spectrum of the animal diseases in the West Africa sub-region. Rinderpest, Rift Valley fever and trypanosomiasis among others, are cited as the most important. Despite an annual average growth rate of 2 to 3.5%, the overall performance of the sector is still low, due in part to these diseases. It recommends that strategies to fight against these diseases should be undertaken at the regional level to be cost-effective. In order to take advantage of a growing demand for livestock products both in the region and on the international market, measures of prophylaxis should be generalised.

Dans une introduction l'auteur resitue la région dans un contexte mondial au plan des maladies du bétail et de leur impact économique. Dans un premier point il rappelle les tendances récentes de la performance de l'élevage en Afrique de l'ouest, puis dans un second point il examine l'impact des maladies sur la productivité et la compétitivité du secteur, enfin dans un troisième point il propose des stratégies de lutte contre les maladies animales et des mesures visant au renforcement de la productivité et de la compétitivité.

1 Les tendances récentes de la performance de l'élevage en Afrique

Au plan mondial, l'Afrique sub-saharienne offre un palmarès peu reluisant en matière de maladies du bétail. Elles entraînent des pertes considérables qui se chiffrent annuellement en milliards de dollars. Les maladies épizootiques hautement contagieuses comme la fièvre aphteuse, la péri-pneumonie contagieuse bovine, la fièvre de la vallée du Rift, la peste des petits ruminants et la dermatose nodulaire bovine, continuent d'essaimer d'un pays à l'autre, en raison des déplacements des animaux (transhumance, échanges commerciaux).

Les tendances actuelles de la performance du secteur dans la sous-région indiquent que depuis 1998, l'élevage ouest africain connaît un taux de croissance annuel qui se situe entre 2 et 3,5% pour les bovins et à 3,5% pour les petits ruminants des régions sahéliennes. Les taux d'exploitation sont respectivement de 10% pour les bovins et de 27% pour les ovins-caprins. Dans les zones côtières les taux de croissance se situent entre 1 et 2,5% pour les bovins, et à 3% pour les petits ruminants. Pour l'ensemble de l'Afrique de l'ouest, les

effectifs ont sensiblement augmenté ces dernières années, atteignant le chiffre de 41,522 millions de têtes en 1998.

Cette augmentation des effectifs ne doit cependant pas cacher la faible productivité des animaux (poids à la naissance, poids adulte, inter-vêlages, âge au sevrage), un taux élevé de mortalité chez les jeunes, de faibles performances laitières. Avec de tels niveaux de production et de productivité, les élevages de la région ne peuvent dégager que de faibles excédents commercialisables. Il convient de noter cependant que malgré ces faiblesses, les animaux de la sous-région possèdent des avantages, au nombre desquels leur grande rusticité (trypanotolérance, adaptation à l'environnement tropical, mobilité sur de grandes distances). L'amélioration de la compétitivité du secteur s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de la préservation de l'environnement, dans un contexte de développement durable.

Pour atteindre ces objectifs, des actions doivent être menées, non seulement au niveau des systèmes de production, mais aussi au niveau de l'animal lui-même, tout spécialement de sa santé. Il faudra en effet repositionner le secteur en tenant compte du contexte international, de son évolution et de ses exigences.

2 Impact des maladies du bétail sur la productivité

S'agissant tout d'abord des efforts entrepris par les Etats, avec l'appui des institutions internationales pour lutter contre les maladies du bétail, l'auteur rappelle que toute action de lutte devrait être vue sous l'angle coût-avantage. Une telle approche ne pouvant donner des résultats significatifs que si elle s'appuie sur des données fiables. Dans cette perspective, une bonne connaissance de la situation sanitaire de la région s'avère être un préalable.

Concernant les maladies transfrontalières tout d'abord, ce sont des maladies infectieuses hautement contagieuses, appartenant à la liste A de l'Office International des Epizooties (OIE) et considérées comme *des maladies susceptibles de s'étendre au delà des frontières nationales et dont les conséquences socio-économiques et sanitaires peuvent être graves... l'incidence sur le commerce international des animaux et de leurs produits pouvant être matérialisée par des interdictions.*

Les méthodes de lutte contre ces maladies, particulièrement celles qui sont transfrontalières, repose sur un ensemble de mesures définies par le code zoosanitaire de chaque pays, conformément au Code Zoosanitaire International. L'application de ces mesures reste du ressort des services vétérinaires des Etats. Elle est souvent insuffisante, et donne des méthodes de lutte nombreuses et variées

S'agissant de la fièvre aphteuse, il convient de noter qu'elle reste la maladie la plus urgente, mais aussi la plus difficile à combattre dans le sous-espace. Elle touche toutes les espèces et se traduit par une altération des productions animales (lait, travail). Pour éviter la propagation de la maladie, les animaux sont vaccinés dans plusieurs pays. La vaccination est interdite dans l'Union Européenne depuis 1991.

La péri-pneumonie contagieuse bovine (PPCB) est une maladie infectieuse et contagieuse des bovins qui a connu une nouvelle flambée en Afrique Subsaharienne ces dernières années, entraînant des pertes économiques énormes. En 2000, plusieurs pays ont

déclaré la présence de nombreux foyers de péri-pneumonie bovine. Parmi les stratégies de lutte mises en œuvre, l'on retiendra celles relatives aux maladies épizootiques transfrontalières c'est à dire l'abattage systématique des animaux, mais surtout la vaccination.

La fièvre de la vallée du Rift ou hépatite enzootique est une maladie épizootique à l'origine d'avortements et de forte mortalité. Le virus se transmet par l'intermédiaire des moustiques, et la prévention contre la maladie est difficile car il n'y a pas encore de vaccin. La peste bovine, elle, est pratiquement éradiquée grâce à la mise en œuvre du programme PARC (Programme Panafricain de lutte contre la Peste Bovine). Les autres maladies épizootiques font l'objet de peu d'attention.

Les maladies moins contagieuses ou maladies enzootiques sont des maladies transmissibles et qui sont considérées comme importantes du point de vue socioéconomique et sanitaire. Parmi elles figurent la trypanosomiase bovine, les maladies infectieuses (fièvre charbonneuse, brucellose, tuberculose etc.).

Toutes ces maladies ont un impact significatif sur la productivité des troupeaux. Elles sont responsables notamment de la forte mortalité des animaux, des pertes de poids, des retards de croissance, de la diminution de la fertilité, de la réduction de la force de travail. Les estimations des pertes subies par la sous-région se chiffrent à plusieurs centaines de millions de dollars par an. A titre d'exemple, la trypanosomiase à elle seule est responsable de pertes estimées à plus de US \$500 millions chaque année. Au niveau des échanges internationaux, ces maladies ont également un impact négatif, dans la mesure où elles sont responsables de l'augmentation de la durée de l'embargo commercial que subissent les produits animaux en provenance des pays africains.

Traditionnellement la santé animale était d'ordre public et les services vétérinaires relevaient de l'Etat. L'avènement des programmes d'ajustement structurel a remis cet ordre en cause, et la contribution des Etats au financement des services publics s'est amenuisée. Une des premières conséquences de ce désengagement de l'Etat est la détérioration de la qualité des services de santé animale. Au niveau régional, les Etats s'efforcent, avec le concours de la coopération internationale de mettre en œuvre des programmes de lutte. Ainsi le Programme de lutte contre la Peste Bovine Africaine (PARC), mis en œuvre sous les auspices du Bureau Inter Africain des Ressources Animales de l'Organisation de l'Unité Africaine (BIRA/OUA) a donné des résultats positifs dans la lutte contre la peste bovine. Ces résultats positifs permettent d'espérer qu'à terme le PACE parviendra à éradiquer et à contrôler d'autres maladies majeures comme la péri-pneumonie contagieuse des bovidés (PPCB).

3 Stratégies de lutte et mesures visant au renforcement de la productivité et de la compétitivité

Les stratégies de lutte devront reposer essentiellement sur les avancées biotechnologiques et le développement spectaculaire des nouvelles technologies de l'information. L'éradication des maladies transfrontalières nécessite la mise en œuvre de mesures visant à conférer à tout ou partie du territoire le statut de zone indemne de fièvre aphteuse et autres épizooties, et ne

pratiquant pas de vaccination. Quant au contrôle des maladies infectieuses et non infectieuses enzootiques, il se traduit par des campagnes de vaccination de masse. Les maladies transmises par les tiques nécessitent également des campagnes de vaccination, associées à un programme d'éradication des tiques. La FAO, en collaboration avec d'autres institutions, appuie ce programme. Pour le trypanosome, la stratégie consiste essentiellement à lutter contre la mouche tsé-tsé, grâce notamment à l'utilisation de la technique des insectes stériles. La lutte contre les helminthoses repose quant à elle sur le développement de programmes de déparasitage et sur l'amélioration des conditions d'élevage. Ces programmes devraient être entrepris en privilégiant l'approche sous-régionale, ce qui en plus de son aspect intégration, permet une harmonisation et une normalisation des stratégies de lutte. Le zonage peut également être pratiqué. Il consiste à définir sur un territoire donné des aires géographiques de statuts zoo-sanitaire différents, ce qui peut permettre au pays de participer aux échanges internationaux. Pour parvenir à terme à une éradication et à un contrôle des maladies animales pour une amélioration des productions animales et des échanges commerciaux sous-régionaux et internationaux, l'auteur formule un certain nombre de recommandations :

- Au niveau sous-régional, il s'agira de renforcer la coopération en mettant en place un programme conjoint de lutte contre les maladies transfrontalières et les zoonoses, sous l'égide de la CEDEAO ou de l'UEMOA, d'harmoniser et de normaliser des programmes d'éradication des autres maladies enzootiques.
- Au niveau des pays, les capacités techniques et institutionnelles devront être renforcées pour la reconnaissance et la recherche de foyers de maladies endémiques, notamment par la création de laboratoires, de réseaux de collecte d'information et de certifications.
- Au niveau des services vétérinaires, les propositions concernant l'initiation et la coordination des programmes de vaccination massive, l'utilisation des intrants, notamment des vaccins de bonne qualité, reconnus au plan international pour leur efficacité et leur innocuité, l'amélioration fonctionnelle des services vétérinaires nationaux, la création d'un cadre institutionnel pour faciliter l'intervention des praticiens privés, l'organisation et la maîtrise des déplacements du bétail, la mise en place de systèmes d'information et d'alerte rapide tant au niveau national qu'au plan régional, la mise en place d'un système d'indemnisation des producteurs en cas d'abattage
- Avec les producteurs, il faudra développer des campagnes de sensibilisation et de formation dans le but d'améliorer les techniques de production, de maîtrise des maladies animales, de gestion et de commercialisation du bétail.
- Il faudra encourager la recherche/développement, notamment sur la résistance des animaux aux maladies, les aspects épidémiologiques des maladies et leur impact, le développement des outils biotechnologiques et des vaccins.

Ces recommandations devront s'accompagner d'une volonté politique clairement exprimée par les Etats, de manière à assurer leur mise en œuvre effective.

En conclusion l'auteur rappelle que la demande de produits alimentaires d'origine animale est sans cesse croissante, en raison notamment de l'accroissement démographique et du phénomène d'urbanisation. Pour satisfaire ces besoins, il faudra nécessairement accroître la production, assurer le contrôle des maladies transfrontalières et enzootiques.

Dans le contexte de la mondialisation, des stratégies utilisant la prophylaxie doivent être développées pour conférer à moyen terme à la sous-région ou à une zone d'un pays, le statut indemne ne pratiquant pas la vaccination contre la fièvre aphteuse et les autres épizooties. Ces méthodes ne seront déployées de manière efficace que si elles reposent sur des données fiables. Finalement la compétitivité du secteur dépendra de sa capacité à moderniser ses techniques, ses outils et ses moyens d'éradication des maladies épizootiques et de contrôle des enzooties, pour que ses productions s'adaptent à un environnement sous-régional et international ouvert.

Références

Afrique Agriculture no 283 juillet-août 2000.

Boutonnet J.P., Griffon M., Viallet D. 2000. *Compétitivité des productions animales en Afrique Sub-saharienne*. Publ. CIRAD-EMVT, Montpellier, France, 94 p.

CEBV 2000. Statistique (www.cenatrin.bf/cebv). Consulté 05.09.01.

CIRAD 2001. *Rapport d'activité*, (www@cirad.fr).

Coulibaly J.K. 2000. *La fièvre aphteuse au Sénégal et ses répercussions en élevage laitier intensif*. EISMV, Th. No. 7.

Delgado C., Rosegrant M., Steinfeld H., Ehui S., Courbois C. 1999. *Livestock to 2020. The next food revolution*. IFPRI, Washington, DC, USA. 72 pp.

FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations). 1995. *Stratégie de la FAO pour la santé animale à l'échelle mondiale*. WAR/RMZ 84/85, 1995.

Faye B., Alary V. 2001. Les enjeux des productions animales dans les pays du Sud. *INRA Prof. Ani.* 14:3-13.

Fontenille D., Traoré-Lamizana M., Diallo J., Thonnon J., Digoutte J.P. et Zeller H.C. 1998. Nouveaux vecteurs de la fièvre de la vallée du Rift en Afrique de l'Ouest. *Emerging Infectious Diseases*, vol. 4(2), Avril-juin 1998.

Metzel et al. 1998. *Perspectives de croissance des exportations de viande rouge et de bétail Malien*.

OCDE 1995. *Le cycle d'Uruguay : évaluation préliminaire des conséquences de l'accord sur l'agriculture dans les pays de l'OCDE*. OCDE, Paris, France. 106 p.

OIE (Office International des Épizooties) 2001. *Code zoosanitaire international, 2001* (www.oie.int).

OIE (Office International des Épizooties) 2001. *Quels sont les pays indemnes de fièvre aphteuse?* (www.oie.int/fr.info.fr-fmd.htm)

OIE (Office International des Épizooties). 2001. Situation zoosanitaire des pays membres en Afrique au cours de l'année 2000. Communiqué du 26 janvier 2001.

OIE (Office International des Épizooties). 2000. Amélioration de l'information sanitaire vétérinaire en Afrique. (scientific.dep@oie.int).

OIE (Office International des Épizooties). 1997. *Les épizooties, facteur limitant de l'élevage en Asie*. 20^{ème} Conférence de la Commission Régionale pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie de l'Office International des Épizooties (OIE), New Delhi, Inde du 25 au 28 novembre 1997.

Pnagui L.J., Akakpo A.J. 1997. Contraintes sanitaires et perspectives. In: *Actes du séminaire sur l'étude des contraintes au développement des productions animales en Afrique Sub-saharienne*. EISMV, Cahier no. 3.

- Savey M. 1991. Les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles. *Le Point Vét* 22(133):703-711.
- Sénégal/Ministère de l'Élevage (direction de l'élevage). *Plan d'action de l'élevage 1998-2003*. Dakar. DIREL, 1998-38 p.
- Tambi E.N., Maina O.W., Mukhebi A.W. et Randolph T.F. 1999. *Economic impact assessment of rinderpest control in Africa*. OUA/IBAR, mars 1999.
- Tacher G., Letenneur L. 2000. Le secteur des productions animales en Afrique Sub-saharienne des indépendances à 2020. II. Approche des échanges par zone sous-régionales. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop.* 53:27-36.
- Tacher G., Letenneur L. 1999. Le secteur des productions animales en Afrique sub-saharienne des indépendances à 2020. I. Place de l'Afrique animales en Afrique sub-saharienne des indépendances à 2020. I. Place de l'Afrique sub-saharienne dans les échanges mondiaux et évolution du secteur élevage. *Rev. Elev. Méd. Pays Trop.* 52:279-290.
- Thonson G.R. 1994. Foot-and-mouth disease. In: *Infections diseases of livestock*. Oxford University Press, Oxford, London, UK.
- Webb P.G. and Coppock D.L. 1991. Food security and sustainable growth for pastoral systems in semi-arid Africa. In: Vosti S.A., Reardon T. and Von Urff W. (eds), *Agricultural sustainability, growth and poverty alleviation: Issues and policies. Proceedings for a Conference, Fedafin, Germany, December 1991*. pp. 347-36.

Professionalisation du secteur élevage dans le corridor central de l’Afrique de l’Ouest, une réponse aux besoins alimentaires—Société NEMBEL INVEST : expérience et réflexions sur l’élevage laitier en Côte d’Ivoire

V. J. Nembelessini-silue

PDG de NEMBEL INVEST

From a historical perspective, this paper highlights the performances of sub-regional agricultural policies, especially in Côte d’Ivoire. These policies were based on the natural endowments of the country in the region, its comparative advantages, and the indigenous knowledge of the farmers. These policies are also compared with European agricultural policies in the last century, which were characterised by specialisation and high performance. It discusses issues that are presumed to prevent African agriculture from following the same path, such as wrong agricultural policies, lack of entrepreneurship, lack of adequate financing, and weakness of the research system. In that context, livestock have a major role to play; they must be the engine of agricultural development. Many opportunities exist in the sub-sector, especially in the milk and dairy product sectors, where the rate of self-sufficiency is very low. The experience of NEMBEL INVEST shows the challenges to overcome in such an enterprise.

S’appuyant sur les statistiques de la FAO, le document commence par présenter un certain nombre de généralités sur l’évolution de la population mondiale et des besoins alimentaires et nutritionnels qui en découlent. Le papier s’appesantit ensuite sur les nouvelles opportunités de l’élevage qui est perçu ici comme le moteur essentiel du développement de l’agriculture.

1 Généralités

Les besoins énergétiques de la population mondiale ne sauraient être couverts que par une production agricole également en croissance. Cette croissance résulte des facteurs suivants : a) une généralisation de la mécanisation dans les pays développés et une spécialisation de la production, b) une augmentation des superficies agricoles, surtout dans les pays en développement, c) le développement de systèmes intégrés et intensifs dans les régions les plus peuplées du monde et dépourvues de nouvelles terre à défricher. Cette évolution ne saurait cependant faire oublier que la majorité des populations rurales des pays en développement ne disposent que d’un outillage rudimentaire, d’un matériel végétal et

animal peu performant. A ces faiblesses s'ajoutent la concurrence déloyale des agricultures des pays développés et la baisse tendancielle des prix des produits agricoles.

Cette situation appelle un certain nombre d'interrogations : a) quels sont les moyens et politiques de développement appliqués dans les pays développés ? b) quels sont les facteurs d'appauvrissement de la paysannerie africaine ? c) quel bilan de la production agricole et de la consommation peut-on établir pour l'Afrique de l'ouest, et quelles perspectives peut-on envisager pour les décennies à venir ? Pour répondre à ces préoccupations, l'auteur procède tout d'abord à une analyse des politiques de développement rural.

L'histoire du développement agricole des pays industrialisés enseigne que vers la moitié du 20ème siècle, le tissu agraire était composé de petites exploitations de polyculture végétale et animale. Comment en un demi-siècle, ces exploitations ont-elles pu se transformer en unités de production spécialisées et de grande taille ? Cette métamorphose qualifiée souvent de « révolution agricole contemporaine » procède en fait d'une série de transformations graduelles qui se sont développées au rythme des avancées de l'industrie, des transports et communications et de la recherche agronomique. Dans le domaine spécifique de l'élevage laitier, ces transformations ont été également notables.

L'accroissement spectaculaire de la production céréalière a permis de consacrer une part croissante de grains à la fabrication d'aliments du bétail, et consécutivement de multiplier les rendements des productions animales. Ce matériel animal hautement performant mais fragile a nécessité également une attention particulière, notamment au niveau de la protection sanitaire.

En définitive, on peut retenir du modèle de développement agricole des pays développés, que la mécanisation, la sélection variétale, l'alimentation du bétail et la médecine des plantes et des animaux sont des paramètres intimement liés. Mais au-delà de ces paramètres objectifs et quantifiables, il faut retenir surtout que les opérateurs, confrontés à un environnement hostile, ont dû mener un combat de survie contre les hostilités de la nature. Ils ont réussi à trouver des solutions adéquates et à transformer les problèmes rencontrés en avantages pour leur développement

Au niveau sous-régional et en Côte d'Ivoire en particulier, l'analyse des politiques de développement agricole fait ressortir un certain nombre de forces mais également quelques faiblesses. Ces politiques trouvent tout d'abord leur fondement dans les atouts naturels du pays, au titre des ressources naturelles et des pratiques ancestrales, mais également dans le legs colonial (développement des cultures de rente sur la base des avantages comparatifs).

Au lendemain des indépendances, la plupart des gouvernements ont créé des sociétés d'Etat pour pallier l'inexistence d'un capitalisme privé. Ces sociétés para-publiques avaient pour vocation d'assurer l'encadrement et le développement du monde rural, de soutenir la politique de développement économique qui devait tirer ses ressources de la vente à l'exportation des productions agricoles. En Côte d'Ivoire, nombre de ces sociétés ont vu le jour entre 1970 et 1980. D'autres structures comme la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles ont été créées. La Côte d'Ivoire réalisait ainsi une interaction efficiente entre d'une part, les paysans et les sociétés d'encadrement chargées de leur apporter et de leur inculquer de nouvelles techniques culturales, et d'autre part, le couple producteurs-sociétés d'encadrement et les sociétés de collecte et de commercialisation. Cette politique a permis de hisser la Côte d'Ivoire au premier rang

mondial pour la production de cacao, au 3^{ème} rang pour l'huile de palme et au 4^{ème} rang pour le café. Le pays exporte également le coton, l'ananas, le bois et beaucoup d'autres produits.

Ces succès restent cependant limités puisque des secteurs aussi importants que l'élevage, la pêche, les industries animales et l'agriculture vivrière n'ont pas connu le même essor.

Une des faiblesses du système est de n'avoir pas pu créer un capitalisme privé de substitution pour relayer l'action de l'Etat. En dehors de quelques exploitations gérées par des sociétés para-publiques ou par quelques privés étrangers, la « révolution agraire contemporaine » des pays développés n'a quasiment pas touché l'Afrique Subsaharienne. Le secteur primaire reste encore largement dominé par de nombreux petits paysans qui continuent de pratiquer une agriculture à faible rendement. L'écart de productivité avec l'agriculture des pays développés est encore considérable, de 1 à 30.

Les systèmes de production de type extensif, tels qu'ils sont pratiqués dans les pays sahéliens présentent également des limites, en raison notamment de l'amenuisement des potentialités fourragères et des possibilités d'abreuvement du bétail en eau de surface. Ceci amène beaucoup de pasteurs de ces contrées à migrer vers le sud ou simplement à se reconvertir dans d'autres activités. Le nord de la Côte d'Ivoire, zone de prédilection de l'élevage, n'a pas toujours eu le soutien des pouvoirs publics et des institutions de financement pour développer cette activité.

Si les cultures de rente ont bénéficié du soutien de la recherche agronomique, des pouvoirs publics et des institutions de financement, les cultures vivrières et l'élevage n'ont pas véritablement bénéficié d'une politique de développement soutenue, ni en termes de stratégie, ni en termes de moyens financiers.

En termes de bilan des politiques de développement agropastoral, l'évolution enregistrée ces dernières années dans les pays développés permet d'observer que leur secteur primaire a abouti aujourd'hui à une spécialisation et à une régionalisation des spéculations végétales et animales. Les systèmes sont devenus également hautement performants (moins de 5% de la population active pouvant nourrir toute la population.) Ces systèmes sont devenus parallèlement plus intensifs, pour forte utilisation d'intrants, avec des conséquences souvent dommageables pour l'environnement et la santé humaine.

En Afrique subsaharienne par contre, l'on est encore dans la situation paradoxale où, en dépit de l'existence de terres arables, le déficit alimentaire est chronique et va en s'aggravant. Dans le cas de la Côte d'Ivoire par exemple, les taux de couverture sont de 12,6 % et 54% respectivement pour le lait et la viande. En matière de production laitière, qu'il s'agisse des élevages traditionnels conduits par les bergers peuls ou des éco-fermes familiales, la productivité reste faible : environ 1,5 à 2 litres de lait par vache et par jour. Cette faible performance est certes imputable aux génotypes, mais également aux conditions d'alimentation des animaux.

Cette faiblesse du sous-secteur élevage va encore s'accroître par le désengagement de l'Etat du processus de production et de commercialisation, par la suppression de SODE notamment. L'Etat devrait donc être relayé par les investisseurs privés. Mais en l'absence d'un cadre réglementaire et fiscal global, les investisseurs potentiels ont du mal à s'implanter en raison notamment de l'inexistence de structures locales de financement, et du faible intérêt que manifestent les administrations et la recherche pour le secteur. Ainsi, de ce qui précède, on peut affirmer que les politiques de développement de l'agriculture vivrière et de

l'élevage n'ont guère été couronnées de succès, faute d'un schéma opérationnel précis et de moyens de financement suffisants.

2 Les nouvelles opportunités de l'élevage

Le premier défi à relever demeure celui de l'autosuffisance alimentaire. Pour cela il faudra moderniser et intensifier les exploitations afin d'en accroître la productivité. Le second défi réside dans les opportunités de débouchés commerciaux offertes par les marchés occidentaux en proie à une désaffection pour leurs propres produits (maladie de la vache folle). L'Afrique peut saisir ces opportunités à condition qu'elle continue de produire dans des conditions qui respectent l'environnement et qui garantissent la santé humaine.

Il faudra ensuite assurer la relève de la puissance publique, pour apporter au secteur les investissements nécessaires non seulement pour satisfaire les besoins intérieurs, mais aussi pour saisir les opportunités qu'offre le marché international. C'est dans cette perspective que se situent les réflexions et la vision du groupe NEMBEL INVEST.

Il s'agit avant tout d'une vision de professionnalisation des opérateurs et de spécialisation des activités dans le domaine de l'élevage. Ce qui suppose la création d'une exploitation à la dimension d'une PME, différente de la petite exploitation familiale traditionnelle telle qu'elle existe aujourd'hui, le métier d'éleveur devant être définitivement considéré comme une profession à part entière. Les exigences d'une telle approche portent sur la compétence du promoteur en matière de connaissance de l'environnement et du choix du type d'élevage. Par exemple, la conduite d'un élevage laitier est différente de celle d'un élevage de production de viande. Dans le cas de l'élevage laitier, la technicité et le savoir-faire de l'éleveur comptent pour environ 70% dans la réussite du projet. Les différentes facettes du métier doivent correspondre à de véritables spécialisations.

Ainsi les techniques de production et de conservation du fourrage, doivent être parfaitement maîtrisées, quand on sait que l'alimentation du bétail constitue dans la zone, une contrainte essentielle surtout en saison sèche. Les besoins des animaux doivent être également bien connus afin que les rations puissent être correctement formulées. Les techniques d'insémination, de sélection, d'entretien et de protection des animaux doivent être également parfaitement maîtrisées.

Enfin au bout de la chaîne, il faudra assurer la commercialisation des produits. Pour cela il faudra mettre en place de véritables stratégies pour s'assurer des débouchés aussi bien au plan national qu'au niveau sous-régional. En matière de production laitière où le seuil minimal d'implantation d'une unité industrielle est de 8000 litres, la stratégie devra consister en l'encadrement des petits éleveurs, dont il faudra assurer la collecte de la production. Cette collecte, réalisée à des prix stables et rémunérateurs encouragera et stimulera les petits producteurs, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

En conclusion estime l'auteur, l'élevage comme instrument privilégié d'intégration régionale souffre encore de plusieurs maux, dont la sempiternelle querelle entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants. Cette question devrait pouvoir se régler dans le cadre d'accords communautaires. Les gains de productivité nécessaires pour faire

face à l'évolution de la demande intérieure et internationale ne seront obtenus que si véritablement l'élevage tire l'agriculture, comme le bœuf attelé tire la charrue.

L'élevage au Niger: systèmes en place, politiques commerciales, atouts et limites

B. Maidadji

Conseiller Technique et Abdoulaye MAIGA. Vice-Président CNC

Like in all sahelian countries, livestock are an important element in the economy of Niger. It accounts for 12% of the GDP and plays a major role in poverty alleviation. An estimated 22% of the livelihood of the population relies on livestock. Despite this important role, the sub-sector is still marginalised in the development model of the country. Feed availability, climatic conditions and animal diseases are major constraints to the development of the sector. Despite these constraints, the country has a comparative advantage in livestock production. Large grazing areas can be developed all around the country to enhance production. Moreover, the existence of a large regional market can also boost production. The production systems comprise the pastoralist, the agropastoralist and urban and peri-urban systems. These systems have been conservative to technological innovations, and thus operate with low productivity. In order to improve the competitiveness of the sector, actions should be taken to increase production and productivity of the herd, improve farmer's organisation, access to credit, transportation and marketing facilities.

Dans une introduction, les auteurs présentent les différents éco-systèmes du Niger, ainsi que le rôle et l'importance du secteur agricole en général, et du sous-secteur élevage en particulier. Ensuite, dans une première partie, les contraintes de productions animales sont identifiées, puis dans une seconde partie les atouts sont présentés. La troisième partie décrit les systèmes de production animale tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui dans le pays, enfin la quatrième partie pose la problématique de la compétitivité des productions animales nigériennes.

Le Niger est un pays à vocation agropastorale, avec environ 22 % de sa population vivant essentiellement des activités d'élevage, sur trois écosystèmes : la zone sahélo-saharienne, la zone sahélo-soudanienne et la zone soudanienne. L'élevage contribue pour 12% au PIB, et pour 36% au PIB agricole. Cette importance du sous-secteur fait de l'élevage un outil privilégié de lutte contre la pauvreté. Malgré cette importance du secteur, il est relativement marginalisé. A titre d'exemple, les efforts financiers de l'Etat ont chuté de 3 à 1,5 milliards de F CFA entre 1985 et 1999.

1 Les contraintes de productions animales

Au niveau des contraintes, l'alimentation est citée en tête. La production fourragère est totalement dépendante de la pluviométrie dont la distribution et les quantités connaissent des variations drastiques ces dernières années, en raison notamment de la réduction du

couvert végétal. La faible disponibilité d'intrants est également une contrainte importante. L'utilisation des sous-produits agro-industriels dans les élevages est encore à l'état embryonnaire. La qualité du fourrage en saison sèche laisse à désirer, en raison de réduction de la biodiversité, mais également du phénomène de surpâturage. La prolifération d'espèces de plantes envahissantes non appréciées entrave également le potentiel fourrager. Enfin la réduction progressive des aires de production fourragère suite à l'extension des superficies cultivées, constitue également une menace pour l'alimentation des animaux.

En second lieu figurent les contraintes sanitaires. Si certaines épizooties comme la peste bovine ont pu être éradiquées, il n'en demeure pas moins que les contraintes sanitaires constituent une préoccupation, dans la mesure où elles compromettent de façon significative l'essor des productions animales. Les maladies les plus courantes sont : les maladies parasitaires, les maladies épizootiques comme la péri-pneumonie contagieuse bovine (PPCB), la peste des petits ruminants, la clavelée, la pseudo-peste aviaire et les maladies pseudo-telluriques.

Sur le plan sociologique, l'attachement des populations à certaines valeurs traditionnelles laisse peu de place aux innovations technologiques. Malgré ces contraintes le pays possède un certain nombre d'atouts qui lui offrent un avantage comparatif en matière de productions animales.

2 Les atouts des productions animales au Niger

C'est tout d'abord l'importance des superficies pâturables. Elles sont estimées à plus de 62000 km². L'aménagement d'une infime partie de ces terres peut accroître de façon significative la production de fourrages, la valeur bromatologique de ces aires et augmenter les productions animales à moindre coût. L'importance de la diversité des ressources génétiques animales rustiques constitue également un atout important.

L'intérêt grandissant pour le secteur de certains groupes d'intérêt économique, en l'occurrence les femmes, mérite encouragements. Enfin l'existence d'importants marchés frontaliers comme le Nigéria est un stimulant pour le secteur. Cet important potentiel peut être valorisé par des systèmes de production diversifiés.

3 Les systèmes de production animale au Niger

Dans l'ensemble, ces systèmes sont restés stationnaires, assez réfractaires aux innovations technologiques. Schématiquement, on peut distinguer trois grands groupes de systèmes : le système pastoral, le système agropastoral et le système urbain et péri-urbain.

- Le système pastoral se caractérise par la mobilité des éleveurs et des troupeaux à la recherche de pâturages et de points d'eau. Il est basé sur l'exploitation de type extensif des ressources et sur une absence totale de recours aux intrants zootechniques en dehors des années de déficit fourrager critique. Il est dominant en zone pastorale et comprend deux sous-composantes : le mode transhumant, pratiqué beaucoup plus par les peuls

woodabé, et le mode nomade, pratiqué par les touaregs. Le système se caractérise par un taux d'exploitation du bétail très faible.

- Le système agropastoral est équivalent au système sédentaire. Il est basé sur une exploitation extensive des ressources fourragères avec cependant une mobilité relativement réduite. Il est différent du système pastoral en ce sens que les animaux reçoivent une complémentation à base de résidus de ménage (issues de céréales généralement). Il est l'œuvre d'agriculteurs, de fonctionnaires et de commerçants, et se caractérise par un taux d'exploitation élevé.
- Le système urbain et péri-urbain tend à prendre de l'importance avec un fort degré d'intensification. Le coût de production de ce système est relativement élevé, puisqu'il fait recours à une quantité importante d'intrants zootechniques et vétérinaires, en l'occurrence les produits agro-industriels. Il est l'œuvre de fonctionnaires et d'opérateurs économiques principalement intéressés par la production laitière, aviaire et de viande de première qualité.

4 Problématique de la compétitivité des productions animales

L'offre de produits animaux au Niger reste mal connue, faute de recensement du cheptel. Les statistiques officielles qui sont loin de refléter la réalité estiment les effectifs en l'an 2000 à 3 312 000 bovins, 5 174 000 ovins, 8 602 000 caprins et 1 111 000 camelins (MRA, 1999). La production nationale de viande disponible à la consommation, estimée à partir des taux d'exploitation de chaque espèce est de 140 000 tonnes, soit environ 13 kg/an/habitant. Pour la production laitière, les estimations sont de 330l/vache/an, 60l/an/brebis ou chèvre, et 450l/an/chamelle. La consommation était estimée en 1995 à 50l/an/habitant. La production nationale des cuirs et peaux n'a pu être estimée en raison de la dispersion des zones de production.

Du côté de la demande, l'enquête budget consommation des ménages (DSCN, 1999) révèle que la consommation moyenne était de l'ordre 13, 1,4 et 1,3 kg/an/habitant, respectivement pour la viande rouge, la viande de volaille et de lait. Le MRA estimait à la même période la demande en viande à 139 204 tonnes par an, et la demande en lait à 74 956 tonnes par an. Une comparaison de l'offre et de la demande permet d'observer que le disponible commercialisable est quasiment inexistant.

Les contraintes qui entravent la compétitivité des productions animales nigériennes sont de plusieurs ordres : a) la faiblesse de l'offre par rapport à la demande se traduit par des prix élevés à l'exportation ; b) la prédominance des systèmes traditionnels de production ne permet pas d'offrir des produits de qualité toute l'année ; c) la présence d'épizooties comme la péri-pneumonie contagieuse bovine, compromet les possibilités d'exportation vers les marchés extra-africains ; d) l'absence de véritables professionnels dans le secteur et le caractère informel des transactions rendent les opérateurs peu performants ; enfin, e) les difficultés liées à la collecte et au transport des produits animaux grèvent les coûts de cession.

L'analyse des politiques antérieures de l'Etat montre qu'à aucun moment l'amélioration de l'environnement des productions animales n'a été au centre des préoccupations de l'Etat. En dehors de quelques programmes de relance de la production animale, ayant consisté en l'octroi d'animaux de reproduction à des éleveurs sinistrés suite aux aléas climatiques, et des interventions dans le domaine sanitaire pour contenir certaines maladies réputées contagieuses, les actions de soutien à la production et aux échanges des productions animales ont été inexistantes ou très timides. Compte tenu de ses potentialités, le pays peut tirer partie d'une relance des productions animales. Une telle politique devra reposer sur les actions suivantes :

- une reconversion des mentalités des producteurs à travers des activités d'information et de sensibilisation pour les amener à comprendre les avantages qu'ils peuvent tirer de leur activité, et en faire de véritables opérateurs économiques.
- un soutien à la production afin d'augmenter l'offre ; ce qui devrait entraîner la réduction des prix de cession des productions. La création d'un fonds national de développement des productions animales, alimenté par prélèvement d'un pourcentage des taxes de marché à bétail, l'imposition d'une taxe à l'importation des produits et des sous-produits animaux, et l'imposition d'une taxe sur les loteries.
- la constitution d'un fonds de garantie qui pourra encourager les banques à initier des crédits à la production ;
- le soutien à l'émergence de véritables professionnels par filière à travers les différents niveaux d'intervenants aux techniques d'échanges commerciaux avec pour objectif de les rendre agressifs sur le plan de la recherche de marchés ;
- une lutte ardue contre les échanges informels en mettant en place une politique incitative de regroupement des professionnels, ce qui pourrait leur permettre de partager les risques, mais aussi de réunir leurs efforts financiers pour la conduite d'opérations de grande envergure et encourager le développement de relations directes entre producteurs et commerçants.
- la réduction du nombre pléthorique d'intervenants dans la filière. Actuellement ce maillon d'intermédiation comprend les dilalis, des grossistes, des détaillants, aussi bien en amont qu'en aval. Cette foule d'intermédiaires est à l'origine de la hausse des prix des produits ; hausse qui ne profite pas aux producteurs, encore moins à l'Etat.
- l'amélioration du transport des animaux et des produits, avec comme objectif, l'élimination progressive du convoyage à pied ;
- l'application effective des dispositions de politiques communautaires, convenues d'un commun accord, que ce soit dans le cadre de la CEBV, de l'UEMOA ou de la CEDEAO, afin de réduire les tracasseries administratives qui augmentent les prix des animaux à l'exportation ;
- enfin la promotion de la transformation des productions animales sur place plutôt que de continuer à exporter des animaux sur pied.

Références

- Ambouta K. et al. Sd. *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.*
- Bagoudou M. 1997. *Rapport de mise en œuvre du programme pilote pastoral sur les sites de Tanatahamo et de Sayno Tiegel.*
- Cook A. et Mani Y. 1989. *Etude du marché Nigérien du bétail et de la viande.* Rapport d'activité. Direction Départementale des Ressources Animales de Dosso. 1998.
- Koré H., Danguiwa A. sd. *Etude sur la mise en place d'une base de données technico-économique des grandes filières de production.* BNI/SCP.
- Louis L.S. 1985. *Dégradation de la valeur nutritive des pâturage de la zone pastorale du Niger pendant la saison sèche.* P.E.I. Tahoua, Niger. Bul. Tech. No.4.
- Mahamane L.B. 2001. *Etude sur la commercialisation des produits et sous produits agropastoraux : Problématique, axes stratégiques et éléments de plan d'action.*
- Ministère du Développement Rural.1998. *Etude sur la promotion des exportations des produits agropastoraux.* Projet de Promotion des exportations Agropastorales (PPEAP) Banque Mondiale.
- Ministère du Plan.1998. *Etude sur le budget et la consommation des ménages.*
- Ministère des Ressources Animales. 2001. *Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger : Axes et programmes prioritaires.*
- Ministère des Ressources Animales. 2001. *Document cadre de relance du secteur de l'élevage: état des lieux.*
- Saadou M. *Proposition phytogéographie du Niger.* Département de Biologie Faculté des Sciences Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey.
- Seydou B. 1999. *Bilan et perspectives de la production laitière en zone périurbaine au Niger : cas de la communauté urbaine de Niamey.*
- Soumana B. Y. 1998. *Rapport mission d'étude socio-économique et environnementale des sites de Tacha Ibrahim et Iksmane.*

L'élevage au Mali: systèmes en place, politiques commerciales et perspectives

A. Coulibaly

Directeur Général O.M.BE.VI

Livestock constitute an important component of the Malian economy. In 1998, the sector accounted for 9.7% of the GDP, and was the third foreign currency provider after cotton and gold. Despite its economic and social importance, the performance of the sector is poor. The production and marketing systems are not able to satisfy both the domestic demand and the international market. The major constraints facing the production systems are climate factors, animal diseases, shrinking of grazing areas and lack of animal feed especially in the dry season. Marketing systems are hampered by financial, institutional and managerial constraints. New policies and strategies, based on intensification and diversification, have to be launched, in order to ensure food security, natural resources conservation and regional integration.

La communication s'articule autour de cinq points. Dans l'introduction l'importance du secteur élevage dans l'économie malienne est présentée. Dans un second point les différents systèmes de production sont décrits, ainsi que les contraintes qui pèsent sur eux. Le troisième point traite de la commercialisation et des contraintes y afférant, le quatrième point aborde les aspects d'orientation politique, enfin le cinquième point traite des défis et opportunités.

1 Introduction

Le Mali est un pays à vocation agropastorale. Le secteur rural mobilise plus de 80% de la population et contribue pour plus de 40% du P.I.B. En 1998, la contribution de l'élevage au P.I.B. s'élevait à 147,9 milliards de F CFA, soit 9,7% du P.I.B. total. Pour la même année sa contribution aux recettes d'exportation était de 28,09 milliards de F CFA soit 8,6% des recettes totales, ce qui place l'élevage au 3^{ème} rang des recettes d'exportation après le coton et l'or.

Malgré cette importance, l'élevage vit une situation de crise, marquée par de faibles performances des systèmes aussi bien de production que de commercialisation ; ce qui explique que le secteur a du mal à répondre à l'évolution et aux exigences de la demande tant intérieure qu'extérieure. L'élevage reste par ailleurs très sensible aux fluctuations du climat, et présente une croissance en dents de scie de ses effectifs, avec des modifications tant dans la structure du troupeau que dans sa localisation géographique. Aux plans institutionnel et réglementaire, les systèmes fonciers, qui reposent encore sur la coexistence de textes

modernes et de pratiques coutumières ne favorisent pas la modernisation des systèmes pastoraux.

2 Systèmes de production et contraintes

Selon les estimations de l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI), en l'an 2000 les effectifs du cheptel malien se répartissaient comme suit :

Bovins : 6 700 000

Ovins-Caprins : 16 800 000

Camelins : 725 000

Ces effectifs se répartissaient entre les systèmes de production suivants :

- Le système pastoral nomade ou transhumant sahélo-saharien, localisé dans la zone aride du Nord. C'est un système « pur » extrêmement mobile, qui n'a pratiquement aucun lien avec l'agriculture. Les contraintes de ce système sont liées à la rigueur du climat et se manifestent dans l'alimentation et l'abreuvement des animaux.
- les systèmes agropastoraux transhumants liés aux terres inondées. On les retrouve principalement dans le delta du Niger et dans l'arrière pays où la production animale est liée à l'existence de pâturages sur terres inondées. Les pasteurs transhumants quittent les bords du fleuve pendant la crue et remontent vers les zones sahéliennes, à la frontière de la Mauritanie. En période de décrue, ils descendent plus au sud vers la frontière du Burkina Faso. Plusieurs contraintes pèsent sur ce système, notamment la réduction des parcours en raison de l'extension progressive des zones de culture, la forte pression parasitaire, la faiblesse des infrastructures, l'exploitation anarchique des parcours et la multitude de conflits dans le delta central du Niger suite à l'affaiblissement des règles traditionnelles d'exploitation des pâturages.
- les systèmes agropastoraux transhumants ou sédentaires liés aux terres exondées. Il s'agit de systèmes associés aux cultures pluviales dans toutes les zones de production vivrière. Les contraintes des ces systèmes sont relatives à la compétition entre l'agriculture et l'élevage, à la baisse de la qualité des pâturages, aux difficultés d'abreuvement et d'alimentation du bétail en saison sèche (en raison de la destruction de la biomasse par les feux de brousse), enfin au développement de la trypanosomiase, à cause de la transhumance vers le sud.
- les systèmes agropastoraux sédentaires en zone cotonnière du Sud. Ici, la production animale est la composante mineure d'un système basé sur des cultures vivrières commercialisées. Les contraintes se situent d'une part autour de la réduction des parcours entraînant un surpâturage et des conflits entre agriculteurs et éleveurs, d'autre part autour de la présence de la trypanosomiase.
- Les systèmes péri-urbains laitiers, plus ou moins intensifs selon les races élevées, sont localisés principalement autour de Bamako, Sikasso, San Ségo et Mopti. Dans ces systèmes, la contrainte majeure se situe au niveau de l'alimentation, et notamment de l'approvisionnement en aliments concentrés.

- Enfin les systèmes d'élevage hors sol, essentiellement les volailles et l'embouche bovine et ovine. Ces systèmes sont également localisés dans les mêmes régions que les précédents.

Dans l'ensemble on observe que les coûts de production augmentent du nord au sud alors que les coûts de commercialisation eux, ont tendance à croître du sud au nord. En résumé, les contraintes générales de l'élevage peuvent se ramener à neuf types :

- les contraintes au niveau de la production : précarité des systèmes de production, faible niveau d'intensification, faiblesse du niveau de structuration et de spécialisation de la production, faiblesse des équipements, faible niveau de développement du crédit rural.
- les contraintes génétiques : malgré l'existence de bonnes productrices de lait comme le Zébu Maure (600kg par lactation), et le Zébu Azawak (800-1000kg par lactation), force est de reconnaître que le potentiel laitier des races locales est faible.
- les contraintes liées à l'écologie : le Mali se caractérise en effet par la fragilité de ses éco-systèmes.
- les contraintes alimentaires : les animaux tirent essentiellement leur alimentation des pâturages naturels. Les fluctuations de la pluviométrie jouent sur la disponibilité et la qualité des fourrages surtout en saison sèche.
- les contraintes sanitaires : les nombreuses pathologies animales sont un des freins au développement des productions animales.
- les contraintes au niveau des opérateurs : faible organisation, faible niveau de formation et de spécialisation, faible surface financière.
- contraintes au niveau des infrastructures : insuffisance numérique et faible niveau d'équipement des infrastructures de transformation et de commercialisation, inexistence des infrastructures de conservation et de transport des produits frais, mauvais état des voies de communication.
- contraintes de marché : faible organisation des circuits de commercialisation, faible niveau de consommation des produits d'élevage, faible niveau de transformation (valorisation) des produits.
- contraintes au niveau du financement : en raison notamment du faible pouvoir d'achat des populations, de la faible capacité de gestion des opérateurs.

3 La commercialisation

Le commerce du bétail au Mali se fait essentiellement des zones de production vers les centres urbains du pays et en direction des marchés côtiers. En 1999, l'OMBEVI a recensé 334 marchés parmi lesquels 25 sont suivis par l'office pour l'observation des données statistiques. On distingue trois grands types de marchés : les moins importants étant dispersés dans des zones de production extensive, et les plus importants à proximité des carrefours des pistes à bétail et des grands centres de consommation.

Les marchés de collecte : ils sont situés dans les zones d'élevage. Les vendeurs sont des éleveurs ; les acheteurs sont des collecteurs, des petits marchands ou encore d'autres éleveurs.

Les marchés de regroupement sont situés en général en zone agricole, au carrefour de plusieurs pistes à bétail. Les vendeurs sont en grande partie des collecteurs et des petits marchands. Les acheteurs sont surtout des marchands d'envergure variable. Le niveau d'activité est important sur ces marchés contrairement aux précédents.

Enfin les marchés terminaux : ils sont localisés à proximité des villes ou d'un lieu d'expédition. Les vendeurs sont soit des bouchers, soit des marchands expéditeurs. L'activité y est journalière, régulière et importante. Les marchés terminaux se subdivisent en marchés de consommation pour l'approvisionnement des centres urbains et en marchés d'exportation. D'une manière générale, l'approvisionnement des marchés varie en fonction des saisons.

Parmi les intervenants sur ces marchés, l'éleveur occupe une place de choix. C'est le premier maillon de la chaîne de commercialisation. Il occupe une place de plus en plus importante dans le processus de mise en marché des animaux. Cela se traduit par une planification de la production en fonction des besoins du marché. Les éleveurs traditionnels transhumants ou sédentaires sont très peu motivés par la vente de leurs animaux. Paradoxalement le niveau des prix ne constitue pas à leur niveau une incitation à vendre plus d'animaux, bien au contraire, car la vente s'effectue juste pour satisfaire un besoin ponctuel.

Le collecteur, autre agent important de la chaîne, se déplace entre les villages, campements et marchés ruraux hebdomadaires pour acheter des animaux auprès des éleveurs sédentaires ou transhumants, et les revendre ensuite sur le marché rural (de collecte) aux commerçants qui vont à leur tour approvisionner les marchés de regroupement et les marchés terminaux. L'activité de collecteur se limite généralement à la saison sèche et finit par conduire à une carrière de marchand de bétail.

Les marchands quant à eux se répartissent en deux groupes : les marchands à rayon d'action court, et les marchands à rayon d'action long ou exportateurs. Les premiers opèrent sur les marchés de collecte, de regroupement et d'expédition, le bétail passant par plusieurs opérateurs, de la collecte à l'exportation. Ils achètent le bétail sur les marchés ruraux pour le revendre soit à des marchands exportateurs, soit à des bouchers au niveau des marchés de regroupement ou des marchés terminaux. La vente à crédit est une pratique courante, surtout chez les bouchers. Les seconds renferment deux sous-catégories : les gros commerçants import-export et les exportateurs simples. Les importateurs-exportateurs visent avant tout à réduire le risque lié à leur activité. Pour cela, leur stratégie consiste 1) à n'exporter vers la Côte d'Ivoire que sur commande de leurs clients habituels, 2) à s'appuyer sur des parents installés à Abidjan et Bouaké, qui les informe sur la situation du marché, et garantissent la vente et le remboursement du crédit accordé aux clients habituels, 3) à diversifier leurs activités, le commerce de bétail ne représentant que 5 à 50% de leur portefeuille. Les simples exportateurs sont quant à eux spécialisés dans le commerce du bétail. L'organisation de leurs expéditions ne repose pas sur un réseau de parents, et la maîtrise imparfaite du marché ivoirien les oblige à dépendre de logeurs intermédiaires.

Les intermédiaires servent de trait d'union entre vendeurs et acheteurs, moyennant une commission (1000 F/tête) payée soit par l'acheteur, soit par le vendeur, soit par les deux parties. Ils opèrent sur tous les marchés et rendent des services divers : loger le vendeur, vendre les animaux en accord avec le propriétaire, vérifier l'origine des animaux, garantir les

transactions. Le métier d'intermédiaire est un métier très ancien, qui se transmet de père en fils. Les intermédiaires utilisent un réseau de connaissances basé sur l'amitié et les liens ethniques. Sur les marchés terminaux de la Côte d'Ivoire, les marchands font appel à eux non seulement pour assurer les services traditionnels, mais aussi et surtout pour identifier les acheteurs solvables.

Les courtiers ne jouent pas un rôle essentiel dans la commercialisation. On les retrouve généralement dans les marchés de regroupement où ils interceptent les animaux avant même que le propriétaire n'arrive sur le lieu du marché. Après avoir négocié le prix avec le propriétaire, ils assurent la vente des animaux.

Les bouchers constituent le dernier maillon de la chaîne avant le consommateur final. On distingue en fait trois catégories de bouchers : les bouchers chevillards qu'on ne retrouve qu'à Bamako ; ils sont titulaires d'une carte professionnelle qui leur donne accès à l'abattoir et qui leur permet de faire le commerce de gros de la viande. Les bouchers détaillants eux achètent la viande aux chevillards pour la revendre au détail ; enfin les bouchers abattants détaillants qu'on retrouve à l'intérieur du pays. Cette classification tend à disparaître du fait de la crise que traverse la profession, tous les chevillards tendant à devenir en même temps des détaillants. A côté de ces bouchers on note la présence d'apprentis bouchers et de petits détaillants, qui revendent à la commission, des viandes crues ou cuites.

Les contraintes de commercialisation sont également nombreuses : faiblesse de la surface financière des opérateurs et faible implication des organismes de financement en raison du risque lié à l'activité ; manque d'organisation de la filière, multiplicité des intermédiaires, charges de commercialisation trop élevées en raison notamment des taxes sauvages, insuffisance des infrastructures de transport et des équipements des marchés, absence de concertation entre opérateurs maliens et étrangers.

4 Orientation politique

La nouvelle orientation en matière de politique d'élevage se fixe comme objectifs a) l'augmentation du revenu et l'amélioration des conditions de vie des populations, b) la satisfaction des besoins alimentaires quantitatifs et qualitatifs, c) la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles pour un développement durable. En croisant ces objectifs avec les options fondamentales du gouvernement, à savoir : le désengagement de l'Etat, la privatisation, la responsabilisation de collectivités et la décentralisation, les orientations stratégiques retenues sont les suivantes : l'aménagement des pâturages, l'appui à la production à travers l'intensification et la diversification, la relance et la modernisation de la commercialisation.

Un plan d'action a été adopté qui propose des actions précises, pertinentes et cohérentes dans le domaine de la production, de la sécurité foncière, de la commercialisation, du transport, de l'organisation de la filière, de la formation des producteurs et autres professionnels du bétail et de la viande. La stratégie d'intervention sera basée sur deux approches : l'une globale et l'autre participative.

L'approche globale prend en compte toutes les composantes de la problématique de développement et les intègre : l'homme, son environnement physique et économique, les

systèmes de production, etc.. Les actions doivent être complémentaires et synergiques : les actions en faveur du développement du sous-secteur élevage complètent et renforcent celles entreprises en faveur de l'agriculture et/ou de la foresterie, le tout impulsant l'économie locale. La concertation et la coordination constituent les instruments d'application de cette approche.

L'approche participative repose sur une participation volontaire des populations. Elle doit être basée sur la pleine compréhension des objectifs autour desquels on veut les engager ; elle doit reposer sur le partenariat, ce qui induit la notion de coresponsabilité et non celle d'assistants et d'assistés. Sur cette base, la stratégie d'intervention définit trois axes complémentaires :

- un axe horizontal qui prend en compte l'ensemble des thèmes transversaux, tout en assurant une cohérence d'ensemble de la politique de développement rural, les économies d'échelle sur les mesures conjointes pour plusieurs filières, portant notamment sur l'amélioration des facteurs de production. Cet axe intègre également la santé animale (renforcement des capacités, libéralisation de la médecine vétérinaire), l'aménagement foncier et la gestion des ressources naturelles, la commercialisation (avec toutes les mesures institutionnelles qui s'imposent), la recherche/développement, qui devra être régionalisée, enfin le crédit et le financement devront être diversifiés et faire l'objet d'une politique véritable.
- l'axe vertical prend en compte les principales filières de production : bétail/viande, lait, aviculture.
- un axe spécial qui prend en compte les particularités géoclimatiques des différentes régions du territoire et qui permet d'obtenir une approche systématique des différents programmes retenus sur la base des principaux systèmes de production identifiés.

5 Défis et opportunités

Dans la sous-région, l'élevage constitue une composante historique des échanges entre pays sahéliens traditionnellement exportateurs de bétail et pays côtiers importateurs. La revue de la littérature récente sur le secteur permet d'observer que globalement, la sous-région est déficitaire en produits animaux. A l'horizon 2010, les pays sahéliens ne pourront pas satisfaire leur propre demande, compte tenu de l'évolution démographique, du phénomène d'urbanisation, des conditions de production et des niveaux de productivité actuels et prévisibles.

Au niveau de la région, l'évolution de la demande va exercer une pression telle sur les systèmes de production et sur les ressources naturelles qu'il faudra nécessairement recourir à des schémas de production plus intensifs, plus performants et qui préservent l'environnement.

Il revient au Mali, exportateur net de produits animaux, de se préparer à cette transformation durable, avec une politique et des investissements à long terme qui permettent de satisfaire sa propre demande et de dégager un surplus exportable pour une demande sous-régionale de plus en plus importante et de plus en plus exigeante.

L'élevage au Burkina Faso: systèmes en place, politiques commerciales et perspectives

M.O. Ouedraogo,¹ A. Dera² et T. Barry³

1. Directeur des productions et des industries animales, 2. chef Cellule Etudes et Projets et 3. Union des commerçants et Exportateurs de bétail (UNACEB)

Agriculture and livestock sectors are the backbone of the economy of Burkina Faso. About 80% of the active population relies on these activities for their livelihood. They account for 30% of the GDP, and livestock *per se* are the second source of foreign currency earning after cotton. Despite its potential, the livestock sector records average performances. Many constraints impede the production including: long dry seasons, persistence of animal diseases, and extensive production systems. At the marketing level, access to markets, credit availability, lack of organisation of market channels, poor equipment and infrastructure are described as major factors constraining the sector. In order to improve the marketing system, several measures based on regional co-operation and harmonisation of policies, are proposed in this paper. These include diversified and adequate transportation conditions and a better access to credit.

Le papier comprend six points : le premier décrit les systèmes d'élevage pratiqués au Burkina, le second expose les contraintes liées au développement des productions animales, le troisième traite de la commercialisation, le quatrième aborde de façon plus spécifique les contraintes liées à la commercialisation, le cinquième présente les politiques économiques en vigueur, enfin dans un sixième point des propositions d'amélioration des circuits de commercialisation sont présentés.

En guise d'introduction, les auteurs présentent tout d'abord l'importance de l'élevage dans l'économie du Burkina. Avec l'agriculture, les deux secteurs emploient plus de 80% de la population active et génèrent 80% des recettes d'exportation. Ils contribuent pour 30% à la formation du PIB. L'élevage est la 2^{ème} source de recettes d'exportation après le coton et contribue pour plus de 10% à la formation du PIB. Sur la base des résultats de l'Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC) de 1989, et des taux de croissance par espèce, les effectifs pour l'an 2000 étaient les suivants : 4 704 000 bovins, 6 585 000 ovins, 8 395 000 caprins, 610 300 porcins, 491 200 asins, 24 200 équins, 14 273 camelins, et 21 772 400 volailles.

Malgré cet énorme potentiel les performances du secteur restent encore modestes. Il convient de s'interroger sur les causes qui entravent son épanouissement.

1 Les systèmes d'élevage

On distingue deux types d'élevage : le moderne et le traditionnel. L'élevage traditionnel ou extensif comporte l'élevage de ruminants, l'élevage avicole et l'élevage porcin. L'élevage extensif de ruminants est un système à faible utilisation d'intrants. Plusieurs sous-types se rencontrent dans ce système. L'élevage transhumant en zone sahélienne, et l'élevage sédentaire, qui se subdivise en sous-système agropastoral au centre et au sud, et en sous-systèmes mixtes intégrés au centre et au sud, en zone cotonnière notamment. Ces systèmes, qui reposent essentiellement sur l'utilisation des ressources naturelles, restent vulnérables sur plusieurs plans. L'agriculture extensive, consommatrice d'espace, restreint chaque année les parcours utilisables par le bétail, avec comme conséquence des conflits potentiels entre agriculteurs et éleveurs. Ces systèmes paient également un lourd tribut à la sécheresse.

L'élevage avicole extensif reste très populaire. Il s'agit de poules mais surtout de pintades qui, malgré une faible productivité, contribuent de façon significative à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des populations.

L'élevage porcin est une activité traditionnelle au sens culturel du terme, dans certaines provinces du centre et de l'ouest. Il se conduit sous forme extensive et est l'apanage des femmes. Il connaît des problèmes d'alimentation, mais les promotrices restent ouvertes aux innovations.

Des systèmes améliorés existent au niveau de chacun de ces types d'élevage. Au niveau des ruminants, certains producteurs pratiquent l'embouche intensive ou semi-intensive, ce qui permet aux animaux d'extérioriser leur potentiel. Cette pratique connaît en ce moment un regain d'intérêt qui mérite encouragement.

L'aviculture moderne est présente seulement en milieu urbain et péri urbain. C'est un système qui repose essentiellement sur des intrants achetés : poussins, aliments, produits vétérinaires, etc..

L'élevage moderne comporte également des élevages porcins intensifs et un élevage laitier urbain et péri urbain.

2 Contraintes liées au développement des productions animales

Ces contraintes sont de divers ordres. Les principales sont les suivantes:

- Sur le plan naturel, les disponibilités fourragères sont tributaires des conditions climatiques. Ces disponibilités s'amenuisent d'année en année en raison de la sécheresse. Les points d'eau, en nombre également insuffisant, deviennent de plus en plus inaccessibles du fait de la colonisation de leurs abords par les champs. La persistance de nombreuses maladies du bétail malgré les efforts d'éradication constitue également une contrainte. Enfin le potentiel des races locales montre ses limites, notamment en matière de production laitière
- Sur le plan technique, le mode de production traditionnel privilégie le nombre de têtes au détriment de la productivité. Les systèmes d'élevage transhumants, basés sur

l'exploitation des grands espaces s'adaptent mal à la réduction des effectifs. L'interface recherche/vulgarisation/développement, ainsi que les données statistiques sur le secteur restent limités.

- Sur le plan économique et institutionnel, les financements disponibles pour l'élevage sont insuffisants et inadaptés. Le manque d'organisation des acteurs, l'insuffisance de ressources humaines pour l'encadrement ainsi que les nombreux changements de tutelle du secteur constituent des obstacles à son développement.
- Enfin sur les plans législatif et réglementaire, les textes pris pour régir le fonctionnement du secteur (Réorganisation Agricole et Foncière, code de santé animale), souffrent dans bien des cas d'insuffisances dans leur application.

3 Commercialisation des productions animales

Il s'agit essentiellement du bétail, de la viande, du lait et des autres produits.

- Pour le bétail, les acteurs sont nombreux dans toutes les filières. Les principaux sont : le vendeur-proprétaire, le vendeur collecteur, l'intermédiaire, le démarcheur, l'employé de l'exportateur et l'exportateur. Les modes de transports du bétail sont variés. Du campement au marché de collecte, les animaux sont convoyés en général à pied. Du marché de collecte au marché de regroupement, les animaux sont conduits à pied et en camion. A l'exportation, c'est le train et le camion qui sont les modes de transport dominants. Les informations sur la situation du marché circulent de bouche à oreille.

Les circuits de commercialisation vont du campement (troupeau) au marché de collecte où une partie des animaux est vendue pour la consommation locale (boucherie, culture attelée, élevage etc.). Les autres animaux sont acheminés vers les marchés de regroupement, à partir desquels ils seront exportés. Pour l'ensemble du pays, 132 marchés à bétail ont été recensés et suivis. Les plus nombreux, les marchés de collecte sont situés dans les zones de production ; les marchés de regroupement sont au nombre d'une dizaine, et sont également situés dans les zones de production ; les marchés terminaux sont localisés dans les grands centres urbains et aux frontières. Les exportations ont connu un boom après la dévaluation. La Côte d'Ivoire reste le premier pays importateur d'animaux du Burkina.

- En ce qui concerne la viande, il s'agit essentiellement d'abattages pour la consommation locale. On distingue les abattages contrôlés et les abattages non contrôlés. Les abattages contrôlés sont ceux enregistrés par les services d'élevage, après inspection des viandes et des abats, dans le cadre des abattoirs, volailles exclues. Les abattages clandestins sont souvent réalisés à l'occasion de fêtes, mais certains entrent dans le circuit de commercialisation. Les chiffres des abattages contrôlés permettent d'estimer les taux d'exploitation du cheptel à 4, 10, et 20% respectivement pour les bovins, les ovins et les caprins. Les acteurs comprennent essentiellement les chevillards, les bouchers, les charcutiers et les rôtisseurs.
- Pour les autres produits comme le lait, les cuirs et les peaux, le marché reste embryonnaire, en raison notamment de la faiblesse de la production. En ce qui concerne le lait, on dénombre une trentaine de mini-laiteries éparpillées sur l'ensemble du territoire. Ces unités souffrent de nombreux problèmes techniques et de gestion.

4 Les contraintes spécifiques à la commercialisation

Tout d'abord au niveau du bétail, les contraintes suivantes ont été relevées : accessibilité physique et irrégularité d'approvisionnement des marchés, vétusté des infrastructures, multiplicité du nombre d'intermédiaires, persistance de taxes sauvages, cadres institutionnel et réglementaire inappropriés, inadéquation des moyens de transports, accès au crédit.

Au niveau de la commercialisation de la viande, on relève la vétusté des infrastructures de préparation des viandes, l'inadaptation des structures de commercialisation et de transport et le manque de professionnalisme des acteurs.

Au niveau des autres produits, notamment du lait, on note la mauvaise organisation des circuits, une forte concurrence des produits laitiers importés, l'inadaptation des équipements, la grande dispersion géographique des unités de production, la forte variabilité de la production selon les saisons, les mauvaises conditions d'hygiène. Le commerce des cuirs et peaux souffre également du phénomène de saisonnalité de l'offre et d'une mauvaise collecte des produits.

5 Les politiques économiques

En vue de promouvoir une croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, le Gouvernement a adopté en Janvier 1998 le Document d'Orientations Stratégiques (DOS). Le document fixe les orientations politiques assignées aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage jusqu'en 2010 autour de sept axes stratégiques. Les orientations stratégiques définies ont été traduites de manière plus précise dans le Plan d'Actions et Programmes d'Investissement du secteur de l'élevage adopté en octobre 2000. Les axes d'intervention et les programmes prioritaires sont présentés en annexe. La politique commerciale est analysée à deux niveaux : sous-régional et international d'une part et interne de l'autre.

Au niveau sous-régional et international on a enregistré à partir de janvier 1993, une diminution des aides allouées par l'Union Européenne aux exportations de viande vers l'Afrique de l'ouest. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a entraîné un renchérissement des produits importés et une meilleure compétitivité du bétail sahélien. La volonté politique des Etats s'est également manifestée pour privilégier les échanges régionaux. Ainsi, l'annulation des taxes à l'exportation par les pays sahéliens, le maintien par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo d'impositions plus grandes sur les importations de viande extra-africaine a favorisé l'entrée des produits sahéliens sur les marchés de ces pays. L'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC), a également favorisé les échanges. Les réflexions en cours au niveau de l'UEMOA vont certainement contribuer à leur tour à stimuler davantage les échanges régionaux, tout en protégeant le marché contre des produits de mauvaise qualité en provenance de l'extérieur. Dans le contexte actuel, nos pays n'ont d'autre choix que de s'unir pour défendre leurs intérêts, dans le cadre des grandes négociations avec l'Union Européenne (UE), et l'OMC.

Au plan interne, deux types de politiques retiennent l'attention : les politiques directes ou spécifiques au secteur, et les politiques indirectes ou d'économie générale.

Au niveau des politiques directes on note l'institution d'une « contribution du secteur élevage » (CSE), la création d'un fonds de développement de l'élevage (FODEL), l'application de taxes de visite sanitaire, l'interdiction d'importation, de distribution et de commercialisation de viande bovine et de ses dérivés, d'aliment du bétail et de matériel génétique provenant de pays contaminés par l'encéphalopathie spongiforme. La mise en circulation de la lettre de voiture permet non seulement de couvrir les risques au niveau régional, mais aussi de suivre les statistiques.

Quant aux politiques indirectes, elles concernent surtout le désengagement de l'Etat du processus de production et de distribution des intrants, la libéralisation du commerce et des prix.

6 Propositions d'amélioration des circuits de commercialisation

Au vu des contraintes précitées, la mise en œuvre des propositions qui suivent pourrait contribuer à améliorer les circuits de commercialisation du bétail et de la viande.

- Amélioration et gestion des infrastructures et des équipements, notamment par la réhabilitation de l'abattoir de Ouagadougou, la construction de nouveaux abattoirs à Bobo, Pouytenga, la restructuration des marchés à bétail et à viande.
- Fluidification des échanges régionaux, par une lutte plus efficace contre les taxes sauvages, une réduction des postes de contrôle et des sanctions contre les agents indéliçables, une harmonisation des politiques au niveau sous-régional et une réduction des charges fiscales.
- Amélioration du transport, grâce à une diversification des modes de transport, l'utilisation de véhicules frigorifiques pour le transport de la viande et des produits laitiers.
- Mise en place d'un système d'information sous-régional performant et création d'un guichet unique pour toutes les formalités d'exportation du bétail et de la viande.
- Facilitation de l'accès au financement, par la mise en place de mécanismes adaptés, et une plus grande implication des professionnels de l'élevage dans la gestion du FODEL.
- Enfin la lutte contre les abattages clandestins et un appui à la professionnalisation des acteurs contribueraient à l'amélioration des circuits de commercialisation.

Références

Barry T. *Problèmes et avenir du commerce transfrontalier du bétail en Afrique de l'Ouest* Communication Mai 1999.

Calabre M.S. Compétitivité présente et future des principaux produits d'exportation du Burkina Faso : coton, or, produits animaux, fruits et légumes. Communication symposium sur « comment diversifier les sources de croissance au Burkina Faso dans le contexte de la mondialisation et de la régionalisation de l'économie ». Ministère de l'économie et des finances 1^{er} au 4 décembre 1999

Ministère des Ressources Animales – PSAE 7^{ème} FED : *Mission d'étude sectorielle PSAEII-Partie 1 : contexte national* Octobre 1999.

MRA/PNUD/FAO. *Plan d'action et programme d'investissement pour le secteur de l'élevage au Burkina Faso*. Volumes 1 et 2 Version définitive juillet 2000.

OUEDRAOGO (PM). Aperçu sur les politiques gouvernementales en matière de commercialisation du bétail et le commerce transfrontalier au Burkina Faso –Communication Atelier ILRI (International Livestock Research Institute) Niamey, Niger, avril 1999.

Ouedraogo P.M., Zoma J.B. et Barry T. *Système de commercialisation de la viande et du bétail au Burkina Faso. Communication Visites d'étude sur la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'Ouest et du centre*. Burkina Faso et Côte d'Ivoire CTA février 2000.

UEMOA IRAM. Etude sur la définition des grandes orientations de la politique agricole de l'UEMOA. Volume 1: Rapport final avril 2001.

Annexes

	1996			1997			1998			1999			Moyenne 1996-1999					
	Bovins	Caprins	Ovins	Bovins	Caprins	Ovins	Bovins	Caprins	Ovins	Bovins	Caprins	Ovins	Bovins	Caprins	Ovins	%	%	%
RCI	90608	45382	84828	49649	89263	157187	67789	89549	120867	65405	88562	62,81	88562	65405	132784	71,51	57056	52,39
GHANA	37201	16259	50055	33647	35946	44947	49816	30045	50891	44406	38312	27,17	38312	44406	34538	18,60	36032	33,09
TOGO	20332	22285	11404	14845	8181	10947	7920	11740	11242	8325	12914	9,16	12914	8325	14830	7,99	12374	11,36
BENIN	1820	3308	2188	3541	642	2047	2202	0	1819	1435	857	0,61	857	1435	2679	1,44	2441	2,24
AUTRES	390	68	4	213	265	1263	138	551	2400	2573	361	0,26	361	2573	856	0,46	995	0,91
TOTAL	1500351	611353	85407	147467	178356	100177	134320	215819	127865	131885	187219	122144	141006	100	185687	100	108898	100

Sources : DEP/MRA. Les statistiques de l'élevage au Burkina Faso 1996, 1997, 1998 et 1999.

Le commerce extérieur de bétail se fait essentiellement en direction de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin.

Tableau 2. Programmes prioritaires du plan d'action.

No	Intitulés Programmes	Objectifs	Projets Prioritaires
1	Appui au développement de l'élevage traditionnel et à la valorisation des zones pastorales	<ul style="list-style-type: none"> lever les contraintes d'insécurité foncière ; améliorer la contribution de l'élevage traditionnel à l'économie nationale; lutter contre la pauvreté et contribuer à l'autosuffisance alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> aménagement et gestion des zones pastorales et pistes à bétail. développement du petit élevage villageois, suivi des ressources pastorale et organisation de la transhumance.
2	Appui au développement de l'agriculture villageoise	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la production d'oeufs de chair ; améliorer les techniques de production. 	<ul style="list-style-type: none"> lutte contre les principales maladies aviaires. promotion de l'élevage de la pintade. amélioration génétique, du matériel et des équipements.
3	Lutte contre les épizooties et surveillance sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la couverture sanitaire du cheptel et créer des zones indemne de maladies ; améliorer le diagnostic et promouvoir la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> épidémiologie-surveillance et carte épidémiologique ; recherche et lutte contre les maladies aviaires.
4	Lutte contre les trypanosomoses animales	<ul style="list-style-type: none"> Eradiquer les glossines et les trypanosomes 	<ul style="list-style-type: none"> identification des zones infestées et lutte intégrée contre les trypanosomoses animales.
5	Appui à la privatisation de la fonction de vétérinaire et de zootechnicien	<ul style="list-style-type: none"> baissier le taux de chômage ; améliorer le ratio d'encadrement ; privatiser les fonctions de vétérinaire et de zootechnicien. 	<ul style="list-style-type: none"> installation de vétérinaire et des zootechniciens ; création d'unités de bétail de fermes pilotes et de cabinets d'appui conseil.
6	Amélioration de la productivité des animaux	<ul style="list-style-type: none"> approvisionner les villes et les campagnes ; lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire; soutenir le développement des filières et augmenter la compétitivité des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> amélioration de la productivité des élevages ; diffusion de semences améliorées ; appui aux élevages non conventionnels et à l'organisation laitière des éleveurs.
7	Appui à la professionnalisation de l'élevage et soutien au secteur privé.	<ul style="list-style-type: none"> renforcer les capacités d'organisation et les cadres de concertation ; impliquer les organisations dans les actions de développement ; améliorer la gestion des organisations et des revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> réhabilitation des abattoirs de Ouagadougou et de Bobo et construction d'infrastructures dans 10 villes moyennes ; appui aux initiatives privées de commercialisation.
8	Appui à l'alimentation et l'Hydraulique pastorale	<ul style="list-style-type: none"> augmenter la disponibilité en eau ; constituer et valoriser les réserves alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> intensification de la production fourragère et de concentré ; hydraulique pastorale.
9	Appui à la filière lait	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la production laitière, la collecte, la transformation et la commercialisation ; diminuer les importations ; améliorer le niveau de la consommation et le revenu des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> amélioration du potentiel génétique ; promotion de la filière lait et création d'unités de transformation.

Source : Extrait communication MRA « Rencontres régionales sur le code pastoral » MRA Février.

Rôles de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et perspectives pour l'Elevage Régional

M.A. Maiga

Chargé des Ressources Animales. Commission UEMOA

The Monetary and Economic Union of West African Countries (UEMOA) aims to build up the competitiveness of economic and financial activities, in a framework of a free and competitive market; ensure the convergence of economic policies; create a common and free market between the states; co-ordinate national sector policies, and bring into line legislations, especially fiscal policies. To meet these objectives, many actions have to be undertaken in the field of creation of institutions and policy implementation. A common market with free trade and a common agricultural policy will benefit the livestock sector. The trade policy of the Union, based on WTO principles, will definitely boost the regional trade on livestock products. As far as regional integration is concerned, livestock are seen as privileged integration factors between sahelian countries that have a comparative advantage in livestock products and the costal countries where the demand is high.

La présentation s'articule autour de quatre points : 1) la présentation des objectifs de l'UEMOA, 2) le marché commun de l'UEMOA, 3) le chantier de la politique agricole de l'UEMOA, et 4) les perspectives pour améliorer la production et les échanges des produits de l'élevage au sein de l'UEMOA.

En introduction l'auteur rappelle tout d'abord le rôle et l'importance de l'agriculture et de l'élevage dans l'Union, ainsi que la complémentarité naturelle entre pays sahéliens et pays côtiers en matière de production et d'échanges de produits animaux. L'élevage a longtemps été un puissant facteur d'intégration des économies de la sous-région. La mise en place de l'UEMOA contribuera-t-elle à promouvoir davantage ces échanges?

1 Présentation des objectifs de l'UEMOA

Les objectifs assignés à l'Union par le traité du 10 janvier 1994 sont au nombre de cinq : 1) Renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé, 2) Assurer la convergence des performances des politiques économiques, par l'institution d'une procédure d'urgence multilatérale, 3) créer entre les Etats un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens et des services, ainsi qu'un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune, 4) instituer une coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en œuvre des domaines ci-après : ressources humaines, aménagement du territoire, infrastructures, transport,

télécommunications, environnement, agriculture, énergie, industrie et mines, enfin 5) harmoniser les législations, et particulièrement le régime de la fiscalité.

En vue de réaliser ces objectifs, différents chantiers sont ouverts et mis en place par l'union autour des volets suivants : 1) la mise en place des différents organes nécessaires au fonctionnement de l'Union, 2) l'harmonisation des législations, 3) la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, 4) la réalisation effective du marché commun, à travers la suppression des droits de douane et des restrictions quantitatives, 5) la mise en œuvre des politiques sectorielles.

Deux de ces chantiers ont une profonde implication sur la production et le commerce des principaux produits de l'élevage. Il s'agit du marché commun et de la politique agricole commune qui fixe le cadre juridique et réglementaire pour promouvoir les activités de production et d'échanges dans le secteur de l'élevage.

2 Le Marché Commun de l'UEMOA

La construction du marché commun de l'UEMOA figure parmi les objectifs prioritaires que les Etats membres se sont assignés. Le marché commun est organisé essentiellement autour d'une union douanière entre les Etats membres. Cette union est caractérisée par : a) la libéralisation du commerce intra-communautaire, basée sur le principe de la préférence communautaire, b) la mise en place d'un tarif extérieur commun, c) des règles communes de concurrence.

La libéralisation du commerce intra-communautaire est un des fondements de l'Union. En effet, la construction de l'Union douanière présuppose la suppression totale des barrières douanières entre les Etats membres. C'est donc dans ce cadre qu'un processus de libéralisation des échanges a été mis en œuvre par pallier. A cet effet, la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé dès 1996 d'instaurer, à travers l'Acte Additionnel n° 04/96, un régime préférentiel transitoire en faveur des produits échangés au sein de l'Union, avec la levée immédiate de toutes les barrières non tarifaires entravant les échanges entre les pays membres. Après des étapes successives, l'on est parvenu en juillet 1996, au désarmement douanier.

Le tarif extérieur commun (TEC) est conçu comme devant être l'unique cordon douanier ceinturant l'Union, et qui doit régir les échanges extérieurs des pays de l'Union avec le reste du monde. Il poursuit les objectifs suivants : a) la volonté d'ouverture de l'espace UEMOA vers l'extérieur, b) la protection de l'environnement, c) la lutte contre le détournement de tarif à savoir, éviter que les exportateurs des pays tiers n'utilisent les pays où les droits de porte sont les moins élevés comme porte d'entrée dans l'Union, et de réexporter par la suite les produits vers les pays où les tarifs sont les plus élevés. Le dispositif du TEC repose sur une catégorisation des droits et taxes permanents et des droits et taxes à caractère temporaire. Il existe quatre catégories de produits dont les droits et taxes permanents sont fixés pour toute l'Union ; ces catégories notées de 0 à 4 selon la nature du bien, ont des droits de douane de 0,5,10,et 20% respectivement.

Le prélèvement communautaire de solidarité (PCS) est une ressource affectée à l'Union. Les autres droits et taxes comprennent la Taxe Dégressive de Protection (TDP) pour

compenser les baisses importantes de protection tarifaire liées à la mise en place du TEC. Elle est perçue uniquement sur les produits de l'industrie et de l'agro-industrie importés des pays tiers. La Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI) est un mécanisme destiné à lutter contre les effets des variations erratiques des prix mondiaux de certains produits sur la production communautaire et à contrecarrer les pratiques déloyales à l'importation. Elle est perçue uniquement sur les produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, à l'exclusion du poisson et des produits à base de poisson susceptibles de provoquer une dégradation majeure de la situation de la branche concernée. Son taux est de 10 % du prix de déclenchement, mais elle peut être perçue selon le système de la péréquation.

La politique commerciale et les règles de concurrence de l'Union reposent sur les principes de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT), et par conséquent de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Elle tient compte de la nécessité de contribuer au développement harmonieux du commerce intra-africain et mondial, de favoriser le développement des capacités productives à l'intérieur de l'Union, de protéger les productions de l'Union contre les politiques de dumping et de subvention des pays tiers. Elle conclut les accords internationaux dans le cadre de la politique commerciale commune.

Afin d'avancer dans la constitution d'un marché unique, l'UEMOA met en œuvre une politique d'harmonisation des taxes internes. Le régime général prévoit une TVA dans tous les Etats membres qui doit converger à 18 % au 1^{er} janvier 2002. Dans cette disposition, le secteur rural est dispensé de TVA, mais l'application de cette mesure est différée jusqu'à la mise en place de la Politique Agricole Commune. La fiscalité des PME/PMI est aussi en voie d'harmonisation.

3 La Politique Agricole Commune de l'UEMOA

Les objectifs de la politique agricole tels que définis dans le Protocole Additionnel No II du Traité instituant l'Union, sont les suivants : a) la réalisation de la sécurité alimentaire et d'un degré adéquat d'autosuffisance alimentaire au sein de l'Union, en tenant compte de la complémentarité entre les Etats et de leurs avantages comparatifs ; b) l'accroissement sur une base durable de la productivité de l'agriculture grâce à la maîtrise du progrès technique, au développement et à la modernisation de la production et des filières agricoles, ainsi qu'à l'utilisation optimale des facteurs de production ; c) l'amélioration des conditions de fonctionnement des marchés des produits agricoles et des produits de l'élevage et de la pêche, tant pour les producteurs que pour les consommateurs. L'élaboration des principes directeurs de la politique agricole tiendra compte du caractère particulier de l'activité agricole, de la nécessité d'opérer graduellement les ajustements opportuns, du fait que dans les Etats membres, l'agriculture est intimement liée aux autres secteurs de l'économie.

L'élaboration d'une politique agricole commune est un processus de longue haleine, si l'on se réfère à l'unique expérience concrète et opérationnelle existante, celle de l'Union Européenne. Afin de gagner du temps, une série d'actions convergentes sont entreprises, portant à la fois sur la mise en place d'un cadre cohérent et sur la conception des instruments de la Politique Agricole de l'Union. Ce programme intérimaire dit de

«première génération» dans le domaine du développement rural a été adopté en 1997. Il a identifié des actions communautaires prioritaires d'intégration à court et moyen termes. Parmi ces actions figure la mise en place d'un système harmonisé de classification du bétail et de la viande en vue de valoriser la production, de faciliter les transactions commerciales, et de satisfaire les exigences des consommateurs au sein de l'espace de l'UEMOA.

L'étude sur les grandes orientations de la politique agricole a été réalisée en 2000-2001. Elle avait pour but de définir les objectifs, les principes directeurs et les principaux axes stratégiques de la politique agricole, et de proposer les grandes lignes d'un plan d'action pour sa mise en œuvre. Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'examen par un comité scientifique composé d'experts internationaux en matière d'intégration économique et de politique agricole, pour être ensuite soumis à un vaste débat au cours d'ateliers nationaux organisés dans chacun des huit Etats membres.

La réalisation de l'objectif de sécurité alimentaire au niveau régional sera ainsi favorisée par le marché unique régional et la mise en œuvre de la politique agricole qui, en favorisant la fluidité des échanges de produits agricoles et agro-industriels donnera une impulsion à la production végétale et animale. C'est également dans cette optique que la Commission de l'UEMOA a élaboré, en collaboration avec la FAO, un Programme Spécial Régional pour la Sécurité Alimentaire (PSRSA).

Enfin il convient de noter que la mise en œuvre de la politique agricole de l'Union s'inscrit dans un contexte de libéralisation. Les instruments de cette politique, les mécanismes de l'Union douanière et d'autres actions devront permettre l'accroissement de la production, la fluidification des échanges intra-communautaires et favoriser la compétitivité des produits sur le marché international.

4 Implication du marché commun de l'UEMOA sur la production et le commerce des produits de l'élevage

Faute de données spécifiques, il est difficile d'apprécier l'impact du dispositif du marché commun de l'UEMOA sur la production et les échanges des produits de l'agriculture et en particulier ceux de l'élevage. Les données provisoires générales montrent que le volume global des importations intra communautaires a connu en 1997 une hausse de 7,95% par rapport à 1996, bien que l'on ait observé une importante sous-évaluation des importations intra-communautaires, du fait du faible suivi statistique du commerce des produits du cru et de l'artisanat. L'objectif poursuivi par les Etats membres est de porter la part du commerce intra-communautaire estimée à 8% aujourd'hui, à un niveau de 25% à l'horizon 2025, ce qui suppose l'harmonisation des procédures, la suppression de la délivrance d'un certificat d'origine pour les produits du cru, à l'exception de certains produits sensibles comme ceux de la pêche.

Concernant plus particulièrement les barrières tarifaires et non tarifaires, un programme de facilitation des transports a été adopté par le Conseil des Ministres en septembre 2001. Il prend en compte les préoccupations liées aux entraves à la libre circulation des marchandises, et institue un document unique pour les formalités

douanières, la mise en place d'un observatoire régional des pratiques anormales et la construction de bureaux de contrôle juxtaposés.

Les effets du TEC sur les activités de production et d'échanges de produits de l'agriculture et de l'élevage restent difficiles à estimer. Il faut noter cependant que la catégorisation du TEC favorise en général le consommateur final, en ne mettant que des tarifs modestes sur la plupart des biens de consommation finaux. Par contre il n'est pas certain qu'il encourage la production communautaire, surtout dans le cas de certains produits comme la viande et le lait.

Aujourd'hui, les droits de douane du TEC pour certains produits animaux varient de 5 à 20%. Il est difficile de réellement apprécier les effets des changements tarifaires et des taxations internes sur l'agriculture et l'élevage, en l'absence d'études préalables. Il est seulement certain que les effets risquent d'être de grande ampleur dans certains pays pour les filières stratégiques comme la viande, pour lesquelles les conditions de concurrence sont sérieusement modifiées.

Il convient de constater que dans l'ensemble, l'application du TEC pose de sérieux problèmes pour les produits agricoles. Les opérateurs économiques du secteur sont peu associés aux consultations avant la mise en application des règlements. Par ailleurs les catégories du TEC semblent parfois mal adaptées (cas notamment de la taxation du poussin d'un jour). Il paraît donc nécessaire de faire l'état des lieux de la mise en œuvre de l'intégration commerciale, notamment la mise en place du TEC, et d'analyser l'impact des mesures tarifaires sur les systèmes de production animale et leur compétitivité. Il conviendra également de déterminer pour les différents produits de l'élevage le niveau de protection convenable. Enfin dans le contexte actuel de la mondialisation, il apparaît nécessaire d'identifier les obstacles auxquels les exportations de produits d'élevage doivent faire face dans le cadre des engagements de l'OMC.

5 Perspectives pour améliorer la production et les échanges de produits de l'élevage au sein de l'UEMOA

L'élevage constitue une réelle chance pour la coopération et l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (Perspectives ouest africaines 1993). Il est, a-t-on coutume de dire, pour l'Afrique de l'Ouest, ce qu'ont été le charbon et l'acier pour la construction de l'Europe.

Les pays de l'UEMOA disposent d'un potentiel important en matière d'élevage. Le secteur du bétail et de la viande est de ceux où les complémentarités entre les zones géographiques (pays sahéliens et pays côtiers) offrent les meilleures opportunités d'échanges. L'intégration régionale doit en tirer avantage. Mais une complémentarité économique bien comprise ne consiste pas seulement à envisager l'avantage qu'auraient les pays producteurs sahéliens à gagner des parts de marché dans les pays côtiers, mais aussi à montrer l'intérêt pour l'ensemble des pays, d'une augmentation de la valeur ajoutée régionale. L'intérêt de l'Union serait d'utiliser les richesses disponibles pour accroître la production et la consommation des produits régionaux. En effet, le bétail et la viande produits dans l'espace de l'UEMOA sont en concurrence directe avec les importations de viandes de pays tiers. Ces importations constituent pour l'Union un manque à gagner. Les

produits de la sous-région, dont les viandes bovine, ovine et caprine ont fait la preuve de leur compétitivité, mais l'expérience a montré la fragilité de l'équilibre, face aux pressions des marchés mondiaux.

La politique agricole commune offre plusieurs avantages : 1) elle offre un marché plus vaste, avec des perspectives d'accroissement de la production et donc des revenus ; 2) elle offre une gamme plus variée de produits ; 3) elle permet de rapprocher l'offre et la demande au plan régional ; 4) elle permet de faire jouer les avantages comparatifs et donc d'améliorer la compétitivité des produits de la région sur le marché international. Le processus d'élaboration de la politique agricole commune, en cours de finalisation s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : Adaptation des grandes filières et amélioration de la production. L'enjeu ici est de mettre en place au niveau régional, un processus de concertation entre différents acteurs institutionnels et privés, pour adapter les grandes filières agricoles y compris les filières d'élevage, et assurer leur développement. Il s'agira notamment d'exploiter au maximum les potentialités offertes par le marché régional, de mettre en valeur les complémentarités agricoles et pastorales entre les pays de l'Union, de favoriser l'adaptation ou la reconversion des filières à la nouvelle situation de la concurrence.

Axe 2 : Construction du marché unique agricole. Il s'agit de stimuler les échanges de produits d'élevage au sein de l'Union pour élargir le marché intérieur, de protéger les consommateurs et les producteurs, et de favoriser la diversification des productions, en réduisant les entraves aux échanges. Les interventions porteront sur l'harmonisation des normes de production et de mise en marché, sur les dispositifs de contrôle et les normes sanitaires, et sur la mise en place d'un système d'information sur le marché agricole régional.

Axe 3 : Insertion dans le marché mondial et dans la sous-région. L'objectif ici est de permettre à l'UEMOA de pouvoir efficacement représenter l'ensemble des Etats membres en défendant leurs intérêts et ceux de leurs populations dans le cadre des grandes négociations avec l'OMC, l'Union Européenne et la CEDEAO. Il s'agira notamment de mieux « sécuriser » les débouchés à l'exportation et de limiter la dépendance alimentaire en assurant une insertion progressive de l'agriculture et de l'élevage de la sous-région dans le marché mondial.

L'élevage en Côte d'Ivoire: poids économique, développement et enjeu du secteur

M. Koffi-Koumi,¹ T.T. Mamadou² et B.M. Bakar³

1. Conseiller Technique du MINAGRA, 2. Sous-Directeur des Productions d'Elevage et 3. Chercheur au Centre ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES, Université de Cocody)

The Ivorian “miracle” has been in essence propelled by the vitality of its agricultural sector. This dynamism resulted from the conjugate effect of the colonial legacy (international specialisation based on the comparative advantage), and the political will of the government, to set up its economic development on the agriculture sector. The sector employs two-third of the active population and contributes 35% to the national GDP. In that vision, livestock occupied a minor position. As a result, the country relies mainly on imports for livestock products. Despite the lack of comparative advantage (for some type of production systems), there is growing interest in livestock production. Although animal diseases, financial and institutional constraints prevail in the country, all the traditional production systems are developed. From the regional perspective, livestock have always played a major role in the process of economic and social integration. The Ivorian market is also one of the most important terminal markets for sahelian products. In the context of globalisation, the livestock sector is facing many challenges: food security, poverty alleviation and natural resources management.

La communication s'articule autour de quatre points : en introduction, l'importance de l'élevage est resituée dans le contexte de l'économie ivoirienne ; le second point présente les différentes filières de production animale, le troisième les atouts et les contraintes des productions animales du pays, enfin le quatrième point présente les enjeux et défis du secteur.

1 Introduction

L'agriculture constitue la base de l'économie ivoirienne. Elle emploie les 2/3 de la population active, contribue pour 35% au PIB total, et pour 70% aux recettes totales d'exportation. Cette importance du secteur agricole résulte de la spécialisation internationale, héritée du legs colonial, qui avait confiné le pays dans les spéculations de rente du binôme café-cacao, au nom de la théorie des avantages comparatifs. Dans ce contexte, l'élevage est resté en marge du « miracle ivoirien. » Sa contribution au PIB agricole est d'environ 4,5% et de seulement 2% au PIB total. Cependant l'activité prend de plus en plus d'importance. L'élevage occupe aujourd'hui un grand nombre d'éleveurs, il contribue de façon significative à l'augmentation des revenus, à l'équilibre de la balance des paiements, à la préservation et à l'amélioration de la gestion de l'environnement.

En l'an 2000, le taux de couverture des besoins était de 59% pour les viandes et abats, de 100% pour les œufs, de 12% seulement pour le lait et les produits laitiers. La politique actuelle, caractérisée par le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, et le recentrage sur les missions de service public, met un accent particulier sur le développement des espèces à cycle court (porcs et volailles) et sur la production laitière.

2 Situation actuelle des filières animales

A) Au niveau des ruminants, le cheptel bovin est constitué d'environ 1 409 000 bovins, dont 834 000 taurins et 575 000 zébus. La production de ce cheptel, qui couvre 42% de la consommation de viande bovine est de 23 126 tonnes équivalent carcasse, pour une valeur de 31,82 milliards de F CFA. La principale caractéristique de l'élevage bovin en Côte d'Ivoire est qu'il se trouve concentré pour près de 83% dans la région nord du pays. La productivité du cheptel demeure encore faible et le pays importe près de la moitié de sa consommation en viande bovine et 88% de sa consommation de lait.

Le cheptel des petits ruminants est constitué d'environ 2 585 000 têtes dont 1 451 000 ovins, exploités à 25%, et 1 134 000 caprins, exploités à 22%. La production de ce cheptel, qui couvre 75% de la consommation de viande ovine et caprine est de 7 637 tonnes équivalent carcasse, pour une valeur de 13,720 milliards de F CFA. Le cheptel est également reparti sur l'ensemble du territoire national, avec cependant une concentration dans le centre du pays qui abrite 40% des effectifs. L'élevage de ruminants comprend trois systèmes bien différenciés : le système traditionnel, le système traditionnel amélioré, et le système moderne.

- a) le système traditionnel d'élevage bovin est pratiqué sous deux formes extensives : l'élevage transhumant et l'élevage sédentaire.
- l'élevage sédentaire, principalement représenté dans la zone des savanes, reste archaïque, avec un faible niveau d'intervention de la part des propriétaires, des performances zootechniques médiocres. Les troupeaux sont de petite taille et sont composés essentiellement de races taurines (N'dama, Baoulé).
 - l'élevage transhumant, d'origine sahélienne, est beaucoup plus homogène que le système sédentaire, notamment au niveau de la taille de l'unité de production. Sur le plan génétique, les zébus dominent largement malgré une tendance fréquente au métissage, par acquisition de génisses de races taurines. L'insertion de ce mode d'élevage dans l'utilisation de l'espace rural ivoirien reste pour une large part à réaliser.
 - l'élevage de petits ruminants se fait traditionnellement dans et autour des villages, et ne fait l'objet d'aucune surveillance sauf pendant la saison pluvieuse, pour protéger les cultures. Les animaux vivent des parcours environnants, de sous-produits agricoles et de déchets de cuisine.
- b) le système traditionnel amélioré : Il résulte d'une intensification progressive du système traditionnel. L'adoption des améliorations proposées reste conditionnée par la disponibilité régulière des intrants (sanitaires, aliments complémentaires, matériel

génétique), la valorisation économique des efforts de l'éleveur par le biais de circuits de commercialisation performants et l'accès à un crédit adapté.

c) le système moderne : il est représenté par les ranches, les stations d'Etat et les grands élevages privés, mais aussi sous des formes plus modestes mises en place par des projets. L'élevage bovin amélioré est encore minoritaire, mais il se développe à un rythme soutenu, encouragé par une conjoncture économique favorable à la production bovine, en raison notamment de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 qui a rendu les productions domestiques plus compétitives. Les élevages modernes se caractérisent surtout par une meilleure conduite des animaux, des interventions sanitaires plus régulières, ainsi que par la distribution de sels minéraux et de compléments alimentaires. Le secteur moderne de l'élevage de ruminants, malgré un système de production relativement extensif (pâturages sur savanes naturelles), est handicapé par l'absence d'organisation de la commercialisation et des prix largement déterminés par l'offre extérieure.

B) Au niveau des filières avicole et porcine

- l'effectif des volailles est constitué d'environ 29 390 000 têtes, dont 21 630 000 volailles traditionnelles et 7 760 000 volailles modernes. La production de ce cheptel qui couvre 88% de la consommation de viande de volailles est de 21 000 tonnes, pour une valeur de 24,260 milliards de F CFA. La production d'œufs est de 33 758 tonnes et couvre la consommation nationale à plus de 100%. Cette production d'œufs a une valeur de 23,900 milliards de F CFA. Elle est assurée par deux secteurs : un secteur traditionnel et un secteur moderne
 - le secteur traditionnel est une aviculture villageoise répartie dans tout le pays. Les volailles sont élevées de façon traditionnelle autour des cases d'habitation et ne font l'objet d'aucune surveillance. Les animaux vivent d'insectes, de sous-produits agricoles et de déchets de cuisine. Les volailles disposent souvent d'un abri pour la nuit.
 - le secteur moderne est développé principalement autour d'Abidjan et des autres grandes villes. Il occupe une place importante dans l'économie ivoirienne, et tous les maillons de cette filière sont présents en Côte d'Ivoire. La filière moderne regroupe de nombreux opérateurs : les accoueurs, les unités agro-industrielles de production d'aliments composés, des éleveurs de ponte ou de chair et des commerçants spécialisés dans la distribution de produits avicoles, qui demeurent cependant traditionnels pour la majorité d'entre eux. La filière moderne avicole s'est structurée autour de l'IPRAVI (Interprofession Avicole Ivoirienne) avec qui l'Etat a signé en décembre 1998 un contrat-plan lui conférant la maîtrise d'œuvre du développement de la filière.
- le cheptel porcin est constitué d'environ 336 000 têtes, dont 261 000 porcs traditionnels et 75 000 porcs modernes. La production de ce cheptel est 7 198 tonnes, pour une valeur de 6,760 milliards. Elle couvre 62% des besoins de consommation. Le secteur moderne est structuré autour de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) dont l'abattoir effectue 60% des abattages contrôlés. Il existe quelques charcuteries modernes qui produisent environ 70% des besoins nationaux en produits de charcuterie. Le

secteur traditionnel, réparti sur l'ensemble du territoire national, commercialise environ 40% de la consommation au niveau de la ville d'Abidjan et plus de 98% des productions dans les villes et villages de l'intérieur. La filière porcine a fortement été affectée par la peste porcine africaine de mai 1996. Comme dans le cas des ruminants, trois systèmes se répartissent la production : le système traditionnel, le système traditionnel amélioré et le système moderne.

- dans le système traditionnel, les porcs sont élevés dans et autour des villages, sous aucune surveillance. Ils se nourrissent en errant dans les villages à la recherche de déchets de cuisine et de sous-produits agricoles.
- le système traditionnel amélioré se compose d'exploitations de petite taille qui utilisent des porcs de race locale ou les produits issus de croisements avec des races exotiques. Les animaux sont nourris avec des déchets de cuisine récoltés à travers le village. Ils bénéficient occasionnellement de soins élémentaires (déparasitages). Ils sont généralement commercialisés sur place à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- le système moderne est représenté par les élevages concentrés autour des centres urbains. Ces élevages s'insèrent dans une filière dotée d'outils industriels en amont et en aval (firmes d'aliments, abattoirs, charcuterie, etc.). Suite au désengagement de l'Etat, la filière porcine est entraînée de se restructurer autour des producteurs, à qui l'Etat va, comme dans la filière avicole, confier la maîtrise d'œuvre du développement de la filière.

3 Avantages comparatifs et contraintes des productions animales en Côte d'Ivoire

Un des tous premiers avantages est la présence d'un cheptel traditionnel rustique, bien adapté à l'environnement naturel du pays. L'existence de parcours naturels et de points d'abreuvement en eau de surface constitue également un atout important. Sur l'ensemble du territoire national l'on trouve également des sous-produits agro-industriels en quantités importantes. A cela il faut ajouter l'existence d'infrastructures pastorales, de laboratoires, d'usines d'aliments du bétail, et une volonté politique nettement exprimée, en faveur du secteur.

Parmi les contraintes, il faut tout d'abord déplorer l'absence d'un financement adapté au secteur, le coût élevé des intrants. Par ailleurs l'absence de sécurisation foncière décourage les investissements dans le secteur. La faible productivité du matériel génétique constitue également un handicap. D'autres faiblesses comme le manque d'organisation des professionnels, les conflits agriculteurs/éleveurs, l'inadaptation du régime fiscal peuvent être citées.

4 les enjeux et défis du secteur

A l'instar de la plupart des pays en développement, la Côte d'Ivoire a connu un essor important de ses productions animales ces dernières années. Ce prodigieux essor est le

résultat d'une pression de la demande, due à l'effet conjugué de l'accroissement démographique, du phénomène d'urbanisation et de l'augmentation des revenus. Il est aussi l'expression d'une volonté politique clairement exprimée, qui a fait de l'élevage une priorité dans le schéma de développement du pays. Malgré ce développement du secteur, le pays reste encore tributaire de l'extérieur pour l'essentiel de ses approvisionnements. C'est dire que le secteur est confronté à une série de défis majeurs, dans un contexte d'intégration régionale et de globalisation des échanges.

- tout d'abord au niveau de la sécurité alimentaire, faute d'avoir des taux de couverture suffisants, les approvisionnements devront se faire en mettant l'accent sur les avantages comparatifs qu'offre le marché régional, notamment dans les échanges avec les pays sahéliens. L'accroissement de la production domestique, par le passage à des schémas intensifs peut également contribuer à la sécurité des approvisionnements. Un accent particulier devrait être mis sur les espèces à cycle court, aussi bien pour la production que pour une réorientation des habitudes alimentaires.
- au niveau de la réduction de la pauvreté : on observe que les pauvres en milieu rural se trouvent souvent parmi les petits éleveurs, qui ont du mal à accéder aux intrants, au crédit et au marché. Dès lors, leur compétitivité et leur existence face aux gros producteurs est compromise. Il faudra alors mettre en place des mécanismes leur permettant de mieux s'organiser pour pouvoir accéder au marché des produits animaux.
- au niveau de la protection de l'environnement, il est nécessaire de passer des systèmes extensifs qui dégradent les ressources naturelles, à des systèmes intensifs plus performants, au moyen notamment d'une véritable intégration de l'agriculture et de l'élevage (et non d'une simple juxtaposition). Ce passage va non seulement permettre d'accroître la productivité des systèmes aussi bien agraires que pastoraux, mais en même temps de préserver les ressources en eau et les terres fragiles marginales.

Par ailleurs la promulgation d'un code pastoral et foncier permettrait non seulement de favoriser et de sécuriser les investissements dans le secteur, mais également de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de production.

Enfin dans le cadre de la mondialisation de échanges, les produits animaux de la Côte d'Ivoire, comme ceux de l'ensemble de la sous-région peuvent saisir les opportunités qu'offrent les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En effet, suite à la désaffection des consommateurs européens pour certains types de viandes produites sur le vieux continent, nos produits animaux pourraient sous certaines conditions, se tailler une part de marché importante outre atlantique.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que si les efforts sont poursuivis dans le sens de l'amélioration des conditions d'élevage, de la diversification et de la modernisation de la production, avec un environnement économique et institutionnel favorables.

Références

- Cabinet AFC Consultants. 1999. *Rapport d'évaluation finale du programme d'appui au développement de l'élevage ovin et bovin – 6^{ème} FED*. GmbH (Bonn).
- Cabinet ADC. 2000. «*Restructuration du Centre National Ovin.*»
- Horus Entreprises. 2001. «*Etude de faisabilité du programme triennal de développement de l'aviculture moderne en Côte d'Ivoire (Rapport provisoire).*»
- MINAGRA/DGRA. 1996. Programme national d'amélioration génétique du Cheptel
MINAGRA 1997. Plan Directeur du Développement Agricole 1992-2015
MINAGRA/CNEPPA 1998. Rapport Technique et Financier de l'Eradication de la Peste Porcine Africaine en Côte d'Ivoire (Version provisoire).
- MINAGRA/DGP/DPA. 2000. «*Statistique de la Direction des Productions Animales.* »
- SOFRECO ; CIRAD-EMVT et BERGAN Sarl. 2001.«*Etude de faisabilité sur la relance et le développement de la filière porcine en Côte d'Ivoire (Rapport provisoire).*»
- Tyc J. et Renard J.F. 1999. «*Restructuration du Ranch de la Marahoué. Phase III.* Cabinet; Cheveau, Mazars & Guerard.

**Communication des
participants des pays
Anglophones du
Corridor Central**

Improving the competitiveness of smallholder livestock producers in Nigeria: Challenges and opportunities

U. Amogu and A.Y. Salisu

Federal Ministry of Agriculture and Natural Resources, PMB 135 Garki, Abuja, Nigeria

La communication commence par une présentation des systèmes de production animale au Nigéria, dominés essentiellement par les systèmes traditionnels, à faible intensité capitalistique. Dans l'ensemble, le secteur est en proie à des difficultés de tous ordres qui le rendent peu profitable. La faiblesse des prix administrés par les pouvoirs publics ne permet pas aux paysans de couvrir leurs coûts de production. En raison de la nature même des productions animales, liées à un cycle biologique, l'absence d'un crédit adapté constitue également un handicap majeur à l'amélioration de la production. L'alimentation animale, notamment le caractère saisonnier du potentiel fourrager, ainsi que les maladies animales, sont également mentionnées comme contraintes vis à vis du développement du secteur. Au niveau du commerce régional, la compétitivité du secteur des productions animales est limitée par les lourdes procédures administratives, les taux de change, les conditions et les infrastructures de transport, les taxes diverses. Les stratégies visant à améliorer la compétitivité du secteur devront passer tout d'abord par des prix plus incitatifs. Il faudra ensuite développer les infrastructures, équiper les marchés, intensifier les systèmes de production, privatiser les services de santé animale afin de les rendre plus efficaces.

Introduction

Livestock production in Nigeria is undertaken by four groups of producers— smallholder, traditional, large-scale and peri-urban producers. About 80% of the nation's herd is managed under the traditional pastoral system whose primary reasons for keeping animals are as a source of wealth, social status symbol and insurance. The daily needs of the pastoralists are met from fresh milk, and processed products such as sour milk, cheese and butter as well as from sales of yoghurt. Although most of the national beef supply comes from the traditional system of production, it is characterised by transhumance with little or no investment (capital and input), poor management such as keeping excess males, low yield offtake and little or no market orientation.

The large-scale producers are few in number and are usually owned by absentee farmers. The ownership of these farms is made up of retired soldiers and civil servants who have poor managerial skill. They have access to government patronages and production is generally

inefficient with regard to returns on investment because of the high capital outlay. These farms in total constitute less than 2% of the nation's herd.

The peri-urban producers are scattered around urban settings with close proximity to markets. The production of animals under this system depends mainly on the availability of labour and space. The farms provide livestock and fresh products to the consumers living within the fringes of urban settlements. This system is entirely market-oriented.

The smallholders are mainly engaged in mixed agriculture or agro-pastoralism. The animals under this system are grazed in the open range, but they receive feed supplements such as industrial by-products, hay, mineral salt, crop residue and other feed types. This system is market-oriented as rams, bulls, pigs and poultry broilers are raised for a period of time and sold for slaughter. However, this group lacks access to credit that is needed for productive ventures especially in the fattening of livestock for the market. The high interest rate on borrowed money militates against the extension of credit to this group and sustainable livestock production.

Problems of competitiveness in livestock production

The food price dilemma

Low food price has made agricultural production generally unprofitable. While the farmers need to cover their cost of production the government advocates low food prices for the populace. Moreover, households spend their disposable income on staple foods and until these needs are met they cannot spend on the preferred foods of animal origin.

Existing policies are such that the consumption of urban dwellers is subsidised by farmers who out of necessity absorb the marketing costs in bringing their products to the urban market.

Lack of access to credit/economy of scale

Access to credit has remained the most important factor that affects competitiveness in livestock and agricultural production. The Credit Guarantee Scheme, which was established in 1977 together with Central Bank Sectoral Policy Guidelines have failed to induce commercial banks to lend to agriculture.

Inefficient markets

Livestock production is constrained by biological and technical factors that set the limit to productivity and output. For example, there is usually a long growth (or gestation) period during which the products may not be ready for the market. Such factors that cannot be controlled by farmers result in a lagged supply response. Moreover, livestock products are usually perishable, and because of their seasonal nature, there are immense economic distortions. Apart from the inefficient market and marketing arrangements, the arbitrary taxation of livestock trade and the re-introduction of 'Jangali' (cattle taxes of northern Nigeria) by some local governments in the country, are potent sources of price distortions.

Seasonal scarcity of feed and water

Feeds constitute 75–85% of the cost of production for non-ruminants. The rates of growth and reproduction depend on the quality and quantity of feed. Competition for grains between human and animal populations have greatly increased over the years mainly due to the rapid growth in human population. With respect to ruminants, the seasonal scarcity of forage affects the competitiveness of production as smallholders seek alternatives such as nomadic life and transhumance. The only viable alternative is investment in supplementary feeds at a very high cost.

Insufficient disease control

Incidences of diseases in animals continue to pose a great challenge to livestock enterprises especially smallholder producers. Diseases such as Contagious Bovine Pleuropneumonia (CBPP), foot-and-mouth disease (FMD) and African Swine Fever (ASF) are still a scourge among the nation's herd. The cost of animal health care delivery has gone up because of the high cost of medication.

Opportunity cost of family labour

Family labour, which used to be available on farms, now has more valuable alternative uses outside the farm. Family labour is now better employed in selling water, washing cars etc. This is to the detriment of smallholder farm work.

Uptake of modern technology

The World Bank assisted the Agricultural Development Project (ADP) beginning in 1977, and extended technologies in the areas of agriculture to the grass roots. The production of livestock and fisheries were high and today the massive investment in capacity building under the ADP funding has helped to raise crop productivity and output significantly.

Problems of competitiveness in livestock marketing

Regional or international nature of livestock trade

The regional or international nature of livestock trade in the West African sub-region poses some problems although trade is still carried out among different nations that impose different trade regulations. The regional trade is still undergoing formalisation. The article of trade and currencies for exchange are yet to be standardised. This is introducing limitations on business operations within the region and animal trade is not an exception.

Exchange rate/currency instability affecting imported livestock

Over the years, exchange rate instability has significantly contributed to problems in the competitiveness of smallholder production in Nigeria. Exchange rate affects some inputs

such as vaccines and other medication. In some cases it affects the cost of feed ingredients and replacement stocks, which can only be obtained from abroad (e.g. grand parent stock for swine).

Instability of transportation costs

For quite a long time, it has been very difficult to plan adequately for costs involved in transporting items within the country. This is generally due to the unstable cost of petroleum products. Coupled with the unstable exchange rate, which makes the cost of vehicles unpredictable, animal and input transportation costs become unstable, and impose limitations on smallholder businesses.

Transit losses (mortality and attacks by armed bandits)

The risks involved in transporting goods on Nigerian roads are very high. Most of the roads are not adequately repaired. Vehicles using them are subjected to unnecessary obstacles that cause accidents or damage to them. When such accidents occur the freight are thrown off and wasted. Smallholders are hardly able to afford insurance premiums that go with such high-risk ventures. Another cause of loss of freight in transit is the activities of armed bandits or robbers who attack vehicles transporting animals or feed. These two causes of transit loss impose limitations on the competitiveness of smallholder production.

Feed costs (during transport and while waiting in markets)

Additional costs for water and feeds are incurred while animals are in transit from production areas to the market, and while being displayed in the markets. Such costs are unpredictable and can be high enough to cause a major offset in the actual margin of the sellers and hence the producers. This will limit the competitiveness of the producer unless action is taken to reduce such costs.

Movement taxes and custom duties (control posts charge per truck instead of per head of animal)

In an attempt to increase government revenue, many states and local government councils have set up multiple control posts where various taxes are collected on traded animals. This imposes additional charges that are not necessarily marketing costs as no value is added for the money they collect. Such taxes are charged per truck whether the truck carries only one animal or is filled with animals, thus this method of imposing charges is bound to create business failure. Imposition of too many charges on animals in transit serves to limit the competitiveness of smallholder production.

Illegal taxes (by police, Jangali etc.)

The police administration has set up security posts along routes to protect people and property against armed bandits. Unfortunately, the bad ones among them extort money from motorists and charge levies on trucks. The northern Nigerian cattle taxes called 'Jangali' that have been abrogated in the 1980s are still being illegally collected in some areas. These and other illegal tax collections add to the cost of marketing and hinder the competitiveness of the smallholders.

Strategies for improving smallholder livestock competitiveness

As stated earlier, smallholder producers' contribution to the nation's production of meat, dairy and animal by-products is very low when compared with the contribution of other producer groups such as pastoralists. Efforts aimed at increasing the production of smallholders will definitely increase their competitiveness. Strategies suggested to improve the competitiveness of smallholders include:

Development of appropriate pricing policy for livestock products

The government is interested in having that food (meat and milk) available at cheap prices, while farmers are interested in maximising their profit. On the other hand, the government also needs to ensure there is equity between producers and consumers. This can be achieved by implementing a policy that facilitates government purchase of excess supply, and the release of this surplus back to the system when there is shortage.

Provision of market infrastructure

The inadequacy of infrastructural facilities has often resulted in inefficient markets and marketing of livestock and livestock products. The lack of market information and the absence of weight and measurement standards in the livestock trade are clear setbacks to efficient marketing. There is a need for both government and private sector investment in marketing infrastructure through the building of markets, loading ramps, holding yards, watering points, improvement of cattle kraals, slaughter houses and building of abattoirs.

Development of appropriate livestock extension methodology

To sustain livestock production, there is a need to develop appropriate ways of extending livestock technologies to smallholders and other livestock producers. The Unified Agricultural Extension System (UAES) established under the ADP for smallholder farmers has not yielded the desired result for livestock producers. The government should give priority to making transferable technologies available, recruiting more staff and funding the training of extension agents. This will enhance the dissemination of technologies to farmers and in so doing, will improve productivity.

Crop–livestock integration

Crop–livestock complementarity has not been fully exploited as a viable option towards sustaining smallholder livestock production. Under this system, animals are fed on crop residues, they supply draft power for cultivation and animal waste is used as manure. This complementary association will help to enhance efficiency and the returns to smallholders.

Provision of storage facilities

The storage of processed products offers an opportunity for stabilising supply and prices overtime and space. There is a need to initiate policy measures which will make storage facilities for livestock products available to consumers' co-operatives and other private sector organisations.

Privatisation of animal health and input delivery

The government should encourage extensive private investment in drugs and vaccine production. A vaccination/drug quality regulatory body should be put in place, which will ensure that vaccines produced within the country or those that are imported meet minimum requirement standards.

Challenges and opportunities

A vista of opportunity is opened through expanding regional co-operation between states in the West African sub-region. Regional integration promotes trade and serves to create expansive markets for agricultural and non-agricultural products among the nations involved. Organisations such as ECOWAS and OAU (now AU), which guarantee the free movement of citizens, have presented great potentials for the exchange of goods and services.

Conclusion

There is potential to increase the production of livestock and livestock products by smallholder producers. This is possible through appropriate government policy intervention on marketing, health, crop–livestock integration etc. The success of smallholder livestock production will stimulate the settlement of pastoralists and encourage agro-pastoralists to improve their production systems.

Policies for improving the competitiveness of smallholder livestock producers in Ghana: Challenges and opportunities

K. Asafu-Adjei and A. Dantankwa

L'importance de l'élevage au Ghana se situe à plusieurs niveaux : une frange très importante de la population, notamment les pauvres, tirent leur subsistance de cette activité ; l'élevage contribue également au processus d'intensification de l'agriculture, dans un contexte de développement durable. L'élevage bovin est essentiellement concentré dans le nord du pays, tandis que les petits ruminants sont l'apanage des agriculteurs des régions forestières, dans le cadre de systèmes semi-intensifs. La commercialisation du bétail au Ghana est jonchée d'étapes qui ont marqué son développement. Traditionnellement, le bétail circulait librement des zones méridionales pour approvisionner les marchés du sud, sans embûches. A partir de 1968, l'Alien Compliance Act va réglementer et régenter l'ensemble des activités commerciales dans le pays, y compris le commerce du bétail. Il faudra attendre l'avènement des programmes d'ajustement structurel pour libéraliser de nouveau la filière. Le Ghana reste importateur net de produits animaux, la santé et l'alimentation animales restant les deux principales contraintes pour le développement du secteur. Plusieurs politiques sont actuellement mises en œuvre pour stimuler la production, en cherchant à résoudre les nombreux problèmes auxquels les petits producteurs sont confrontés : notamment l'accès au crédit, aux intrants, et à un matériel génétique amélioré.

Background

Livestock represent a critical dimension of the livelihood strategies of many poor and disadvantaged rural and peri-urban communities in Ghana. For many, livestock play a central role in their social and cultural identity and are a source of food, employment, food security and are also assets for store or trade. Access to quality services enhances the productivity and health of the animals and thus the income and welfare of individual producer households and the livestock sector as a whole. Effective technical support enhances the quality of meat, milk, eggs and other produce, increasing value added and opening new potential markets in Ghana and abroad.

Livestock production in Ghana is important to the country's agriculture. The sub-sector is estimated to contribute about 9% to the nation's agricultural gross domestic product (GDP) and is a source of income for several rural farm households, especially in the northern part of the country. For instance, in the northern part of Ghana, livestock are

referred to as a 'walking bank' and provide financial reserves, serving as a risk-coping strategy, which is a buffer during crop failures and in periods of economic stress.

Ninety-eight percent of crop farmers make up 98% of the people who keep livestock in Ghana. Crop farming in Ghana is mainly rain-fed and therefore provides seasonal income. Livestock keeping, however, provides substantial household cash income, particularly for the poor and supports food security in many rural households. The Upper East region, for instance, has the highest poverty incidence in Ghana with about 88% of the people living below the poverty line compared to the national average of 40%. In this region, livestock keeping serves as insurance against food deficits that occur frequently. Livestock is also a primary source of monetary income to farmsteads and improves the stability of many farm enterprises by providing income for various purchases such as inputs for crop farming. Thus, livestock keeping is crucial to the optimisation of the Ghanaian farming and livelihood systems.

Livestock contribute significantly to the process of agricultural intensification and the sustainability of crop production. Livestock keeping increases the labour use per unit of land. The use of animal traction helps to alleviate labour problems, improves the quality and timeliness of farm operations and increases farm productivity. Animal traction is particularly important in increasing transportation and harvesting food crops, particularly in the Northern and Upper regions of Ghana. Moreover, the use of animal manure replenishes soil fertility and improves productivity in crop farming.

Livestock population trends

The major production of livestock is concentrated in the Northern, Upper East and Upper West regions of Ghana where the vegetation is Sudan savannah and Guinea savannah type. These three regions account for up to 77% of cattle production while the relatively dry coastal savannah area accounts for 15%. The remaining 8% is produced in humid forests and transitional zones. Sheep and goats (small ruminants which are mostly of the West African dwarf type) and poultry are evenly distributed across the country. Sheep and goats are a frequent source of cash income for farm families, although the average number of flock is small (about 10 heads of sheep and goats). The offtake rate for small ruminants is about 30% higher than that of cattle, which is only 11%. Pigs are produced both commercially and in smallholder farms. Twenty percent of poultry in Ghana is produced commercially while the other 80% is traditionally produced. Commercial poultry are kept in the periphery of urban areas, especially in the southern parts of the country. Birds are primarily raised for eggs, making poultry meat a secondary production.

Livestock numbers have not changed much over the last decade. A study in the Upper East Region suggested a decline in the numbers of cattle over the span of 30 years mainly because of cattle stealing by the Fulani herdsmen from Burkina Faso who practice transhumance.

Livestock production systems

Livestock farming in Ghana continues to be a small-scale, unorganised rural activity. The three northern regions offer very good scope for livestock rearing. Cattle owners in the northern part of the country practice a sedentary management system. Some cattle owners hand over the daily care of their cattle to hired herdsmen (Fulanis) whereas children between the ages of five and fifteen take care of the majority of the cattle population. Small ruminant producers tend to keep their animals close to the homestead under the supervision of younger family members. Husbandry practices are generally the same as that of cattle with the exception that the animals may be washed often with soap and water to remove ticks.

Cattle in the Sudan savannah (northern most part of Ghana) are almost exclusively of the Ghana Shorthorn cows and Zebu bulls. This is the region with the highest crop-livestock integration, and livestock are mainly managed extensively. Farmers in the coastal savannah do not use animals for traction and do not produce fodder for cattle. There is limited level of integration of crop and animal farming. However, some farmers apply manure from cattle to their vegetable crops, and livestock are kept as a security asset. Livestock keepers in the rain forest zone engage in crop farming, and over 95% of the farmers keep small ruminants under the semi-intensive system. During the farming season, livestock keeping competes with crop farming in the extensive and semi-intensive management systems practised in this region. In the semi-deciduous forest zone, over 70% of sheep and goat farmers practice the semi-intensive system. Livestock management is similar to that of the rain forest zone except that the system of extensive management for chicken is more prevalent in the semi-deciduous zone.

Livestock marketing

The marketing of livestock, in particular cattle and small ruminants, has had a long history in Ghana, linking back to the 19th century North-South-West African trade routes that exchanged livestock for forest products. Traditionally, livestock flowed freely from the surplus regions of the Sahel on the hoof across the borders to Kumasi and then further down south to Accra-Tema and Cape Coast or Sekondi-Takoradi.

The first break with this traditional marketing system occurred in 1968, when the Ghana government passed the Alien Compliance Act, which effectively removed all foreigners from a wide range of commercial activities including livestock trade. Cattle marketing in particular suffered as a result of the implementation of this Act, and the government subsequently established the Cattle Development Board, which later became the now defunct Meat Marketing Board (MMB). The functions of the Board, among others, were to develop the local livestock industry, and to purchase, handle and transport all cattle imported for consumption in Ghana. It also arranged payments to dealers from cattle sale proceeds, and distributed imported cattle to Butcher Associations that were recognised by the government. The bureaucracy that became the hallmark of the MMB contributed in cutting the flow of cattle from the Sahel to Ghana in the 1970s, resulting in imports of

cheaper frozen beef from South America and Europe. The only other agency that imported beef during this period was the Ghana Industrial Holding Corporation (GIHOC), whose beef imports went directly to feed its corned beef factory at Bolgantanga in Northern Ghana.

Government control of domestic cattle trade resulted in chronic shortages of beef throughout the mid-1970s and early 1980s, until trade liberalisation under structural adjustment allowed the private sector to regain control of the domestic meat market. There have been three major markets for domestic and imported cattle in the 1990s, namely the Kpong-Tamale (Gushegu) cattle market in the north, the Kumasi cattle in the middle or forest belt, and the Ashiman cattle in the south near Accra-Tema. More recently, the Bawku livestock market where cattle from neighbouring countries (e.g. Burkina Faso) are bought and sold, has essentially replaced the market in Gushegu.

The marketing of small ruminants has generally been well organised in Ghana over the years. Livestock move from the north of Ghana to the south by trucks after veterinary inspection and issuance of permit. The animals are inspected again on arrival at their destinations in the southern markets. Livestock traders may be wholesalers and/or retailers depending on their capital for trading activities and the number of animals they are able to purchase per trip. The usual marketing channels that exist move either directly from the producer/farmer to the butcher/consumer or gets to the butcher/consumer via retail itinerant traders, wholesale itinerant traders or wholesalers who then sell to retailers. More recently, many farmers have become livestock traders during the dry season when farming activity is low. Farmers/producers buy livestock from farmers in surrounding villages and sell for profit at the nearby local markets during market days, constituting another vital link in the livestock marketing chain.

Ghana depends on imported livestock products, with imports constituting about 70% of the meat and other livestock consumed. Since the early 1990s, the government's official policy has discouraged livestock imports following an outbreak of anthrax in 1988 in Northern Ghana, believed to have been contracted from cattle imported from Burkina Faso and Niger. Currently, importers of livestock are required to obtain permission from the Animal Health Department of the Ministry of Food and Agriculture. To be granted import permission, imported animals should be kept for examination at the Health department's quarantines located at the borders, at the importer's expense. Such cumbersome bureaucratic procedures affect the price and availability of animal products in Ghana.

Cattle stock numbers have increased twice as much as that of the mid-to-late 1980s. This increase may be attributed to more cattle imports from the Sahel region, particularly Burkina Faso, in response to the CFA franc devaluation; increases in the offtake of local cattle whose prices might have risen due to increases in demand; as well as the reduction in European beef imports.

While the Northern Zone is the major centre of cattle production in Ghana, the Central-West Zone (that includes the Kumasi metropolis) and the South Zone (including the Accra-Tema metropolis) are the most important consumption centres. Other livestock, mainly commercial poultry and pigs, are produced and marketed as peri-urban activities. There are no well-developed market structures exclusively for livestock marketing in any region or district across the country. There also are no 'standardised' weights and prices for

animals. Cattle and small ruminants are sold in large markets (designated areas usually about an acre in size) with no structures or facilities to facilitate livestock marketing. The most important of such markets include Ashaiman (near Accra), Kumasi, Techiman, Bawku and Gushegu (near Tamale). Markets for livestock and in particular small ruminants, consisting of a few square meters of open space, are more common across the country. Therefore, improvements need to be made in market facilities, standardising sales through the introduction of scales etc.

Butchers form a vital link between livestock producers and consumers in Ghana and their activities seem to be well monitored by veterinary staff under the Ministry of Food and Agriculture (MOFA). However, except in a few large towns, the lack of adequate facilities limits their efficient operation. Livestock farmer associations, livestock trader associations and butcher associations play important roles in the marketing of livestock in Ghana. Each type of association is more prominent in a different part of the country, therefore it might be worthwhile to establish the critical roles these associations play in livestock marketing, and ascertain why they operate differently in different parts of the country.

Animal health

A number of infectious and parasitic diseases pose hindrances to the production and productivity of the livestock industry in Ghana. Even though Rinderpest has been eradicated, diseases such as Contagious Bovine Pleuropneumonia (CBPP), the main zoonoses (Tuberculosis, Brucellosis, Anthrax and Rabies), foot-and-mouth disease (FMD), trypanosomosis and tick-borne diseases (Dermatophilosis, Babesiosis and Anaplasmosis and Heart water) hamper the growth of livestock development. In small ruminant '*peste des petits ruminant*' (PPR), mange and internal parasites are the major diseases. Throughout the country, Newcastle and Gumboro are the major epidemics in poultry. In pigs, mange and internal parasites predominate. Rabies is endemic throughout the country and is a threat to humans.

Feed is a constraint to animal production. The significant fluctuations in the supply and price of maize affect the quality of maize, consequently affecting the quality of feed. Access to water is an acute problem, especially in the dry season and in the northern parts of Ghana. Extensive trekking of animals in search of water affects their weight. Although around 450 dams and dugouts have been constructed in Northern Ghana for use by both humans and animals, most of them are either silted or overgrown with weeds, partly due to lack of maintenance and partly due to neglect.

Livestock policies in Ghana

The Unified Agricultural Extension Service (UAES) was launched under the National Agricultural Extension Project in 1992. The basis of the policy was to allow one agricultural extension agent with adequate capacity to advise the farmer on all agricultural issues with back-up support from the subject matter specialists. Under the policy, all technical directors have to provide technical support on the delivery of relevant services to the farmer.

The decentralisation of the Ministry of Food and Agriculture (MOFA) enables the devolution of activities to the district level to facilitate grassroots participation in the implementation of agricultural policies and programmes. The decentralisation was expected to enhance agricultural extension activities under the UAES. A number of impact studies and monitoring reports on the decentralisation process however indicate limited financial decentralisation, leading to financial shortages for District Development Units. Other constraints include lack of office and residential accommodation for staff in some districts, delays in payments of maintenance and inadequate T&T allowances.

By privatising animal health care in Ghana, the government has adopted a two-pronged approach. The first was to train Community Livestock Workers (CLWs) who would assist MOFA staff to administer simple prophylactic and basic treatment of livestock ailments, under the Primary Animal Health Care Programme. The CLWs have been selected by livestock producers in their communities, and have been trained and licensed by the Veterinary Services Department (VSD) to perform simple first aid duties, as well as to assist VSD staff in organising vaccinations and other animal health educational campaigns; carrying out livestock census; isolating levels of emergencies of sick animals, intercepting sick or dead animals and their products and selling non-scheduled veterinary drugs and lotions to farmers.

The second approach to promoting privatisation of animal health services is the withdrawal of government services in areas where veterinarians establish private practice. Disease control, vaccination campaigns and meat inspection would be contracted out to private veterinary practitioners. The government would maintain adequate animal health personnel to ensure that the quality of service rendered by private practitioners meets acceptable standards. Activities of the private practitioners include: providing good quality animal health services; maintaining good records of all veterinary activities carried out in the private practice area in accordance with the guidelines of the Veterinary Services Department; ensuring availability of veterinary drugs and other medication to livestock and pet owners; performing public functions such as compulsory vaccinations against diseases and inspection of animals for movement and slaughter; submitting monthly returns on all veterinary activities; and reporting by the fastest means possible outbreaks of any scheduled diseases that may occur to the Director of Veterinary Services.

Livestock policies in Ghana have undergone some successes as observed under the NLSP especially in the areas of disease control and surveillance, improved breeding stock forage and pasture resources development. Despite these successes, it is observed that these interventions have not had a positive impact on livestock production in general and the livelihoods of the smallholder livestock keepers in particular, resulting in the persistence of rural poverty.

This situation may be traced back to the dominance of resource-poor smallholders who employ low levels of technology. The World Bank Report for 2000 indicates that only about a third of all farms that keep ruminants and animal draft power are confined to the northern regions that are free from tsetse fly. Except for commercial poultry and pig producers, livestock farmers rarely use currently available technology to control diseases, feed and house their animals. These factors result in low productivity, low incomes and widespread poverty among the rural population.

Challenges

Smallholder livestock producers are faced with credit constraints, poor access to improved stock, feed problems, inadequate watering facilities and inefficient disease control because of inadequate budget from the central government. The challenges related to marketing and trade are: poor macro-economic management; problems with financial institutions; irregular transportation for traders; illegal taxes by the police, CEPS etc. and the problems with the butchers associations. Other challenges include the numerous checkpoints on the road and poor infrastructure for livestock development.

Opportunities

With the current stability of the cedi, the local currency, both the producer and the consumer are bound to benefit. Smallholders will gain tremendously as the inflation rate gradually declines (it has dropped from 41% at the beginning of the year to a current rate of 34%). The increased purchasing power of wages and salaries will enable people to eat more meat. Local demand for livestock and livestock products is greater than local supply, but the improvements in technology that can help increase livestock productivity are now available. With a new livestock development project funded by the African Development Fund that is tailored towards the smallholder, the country is poised to be a self-sufficient livestock producer in the near future.

List of participants

Burkina Faso

Tidjani Barry

Président
Union des Associations de
Commerçants et Exportateurs de
Bétail
UNACEB
02 BP 5713 Ouagadougou 02
Burkina Faso
Tel: (+226) 35.75 27;
GSM (226) 20 33 14
Fax: (+226) 35 75 27
E-mail: barry@liptinfor.bf

Ouédraogo P. Michel

Directeur des Productions et
des Industries Animales
03 BP 7026 Ouagadougou 03
Burkina Faso
E.mail dpia@fasonet.bf
Téléphone: (226) 30 66 88/89
GSM: (226) 60 54 16
Fax: (226) 30 85 61

Dera Adama

Chargé d'Etudes
DEP (Direction des Etudes et de la
Planification)
Ministère des Ressources Animales
03 BP 7026
Ouagadougou, Burkina Faso
Tél. (226)32 60 49/31 00 93
Fax: (226) 30 85 61
E-mail: dpia@fasonet.bf

Côte d'Ivoire

S.E.M. Alphonse Douati

Ministre de l'Agriculture des
Ressources Animaux
B.P. V82
Abidjan
Côte d'Ivoire
Tel: 20-21-11-03
Fax: 20-21-46-18

Koffi-Koumi Marcel

Conseiller Technique
MINAGRA
B.P. V82 Abidjan
Tel: (225) 20-33-53-61
Fax: (225) 20-33-53-61
Cel: (225) 05-05-2462
E-mail: makokoumi@aviso.ci

Abo Soh Jules

Directeur Général des Productions
MINAGRA
B.P. V82 Abidjan
Tel: (225) 20-33-53-61
Fax: (225) 20-33-53-61
Cel: (225) 05-05-2462
E-mail: makokoumi@aviso.ci

M'Bras Georges

Directeur des Productions Animales
MINAGRA/DGP
B.P. V84 Abidjan
Tel: (225) 20-22-69-79

Taclé Traoré Mamadou

Sous-Directeur des Productions
d'Elevage
MINAGRA/DGP/DPA
B.P. V84 Abidjan
Tel: (225) 20-22-14-38

Yapi Chia Valentine

CNRA
01 BP 1740 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Fax : 225-45-33-05
E-mail: cnra@africaonline.co.ci

M. Mahilet Felix

B.P. 813
Eleveur
Côte d'Ivoire
Tel: 225-05-73-87-92

Victor J. Nembelessini-Silue

NEMBEL INVEST
Avenue Lamblin
Imm. Bellerive
8e étage, Suite 25
01 BP 6732 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tel: (225) 20 33 78 02/20 33 78 03
Fax: (225) 20 33 78 00
Mobile: 07-07-09-27
E-mail: nembel@aviso.ci

Ghana**Alhaji Issifu Musah Dantankwa**

General Secretary
P.O. Box 2100
Mamprobi
Accra, Ghana
E-mail: lpiunlsp@ghana.com

Kwame Asafu-Adjei

Assistant Director & Head Livestock
Planning
Livestock Planning and Information
Unit
Ministry of Agriculture
P.O. Box M 37
Accra, Ghana
Tel: (233) 21-671003 (Office)
(233) 21-671003 (Home)
Cell: (233) 24-61-29-52
E-mail: lpiunlsp@ghana.com

Mali**Seydou Sidibé**

Conseiller Technique/
Commercialisation
du Bétail
BP 34 Bamako, Mali
Tel: (+223) 23 40 04/23 00 17
Fax: (+223) 22 34 59
E-mail: sseydou@malinet.ml

Abdérمانية Coulibaly

Office Malien du Bétail-Viande
BP 1382 Bamako, Mali
Tel: (+223) 22 38 58
Fax: (+223) 22 49 79
E-mail: Ombevi@Cefib.com

Niger**Abdoulaye Maiga**

Vice-Président CNC-Niger
Chambre de Commerce et d'Artisanat
BP 2525
Niamey, Niger
Tel: (+227) 73 23 55
Fax: (+227) 72 50 96
E-mail: aissamaiga@yahoo.com

Maïdadji Bagoudou

Conseiller Technique
Ministre des Ressources Animales
BP 12091, Niger
Niamey, République du Niger
Tél: (227) 73 31 32/73 21 47
Fax: (227) 73 31 86
E-mail: alioabdoulaye@hotmail.com

Nigeria

Alhaji Yunusa Salisu

President
National Livestock Dealer
Multipurpose Cooperative
Society Ltd.,
c/o Department of Agriculture
Federal Capital Territory Authority
Abuja, Nigeria
E-mail: c/o ILRI-Ibadan@cgiar.org

Ukagha Amogu

Deputy Director and Head, Planning
& Monitoring Services Division
Department of Livestock and Pest
Control Services
Federal Ministry of Agriculture and
Natural Resources
PMB 135 Garki,
Abuja, Nigeria
Fax: (+234) 9 314 0336
E-mail: c/o ilri-ibadan@cgiar.org

International and regional organisations

EISMV

Yalacé Kaboret

Ecole Inter-Etats de Médecine
Vétérinaire
Dakar
Sénégal
Tel: (221) 865-1023
E-mail: Ykabnet@refer.sn

FAO

Jeroen Dijkman

Sector Analysis and Policy Branch
FAO
Animal Production and Health
Division
Viale delle Terme di Carcalla
00100 Rome - Italy
Fax: + 39 065 7055749
E-mail: Jeroen.Dijkman@fao.org

UEMOA

Mouslim Maïga

Chargé des Ressources Animales
UEMOA
380 Rue Agostino Neto
01 BP 543 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Fax : 226 318872
Tel : 226 318873
E-mail: mouslim.maiga@uemoa.int

CILSS

Dramane Coulibaly

Responsable du Programme Majeur
Sécurité Alimentaire
Comite Inter-états de Lutte contre la
Sècheresse dans le Sahel
CILSS
03 BP 7049
Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tel: (+226) 30 67 58/59
Fax: (+226) 30 67 57
E-mail: ferap@fasonet.bf
dcoulou@fasonet.bf
cilss@fasonet.bf

CIRDES

Seyni Hamadou

Agro Economiste
CIRDES
01 BP 454
Bobo Dioulasso
Burkina Faso
Tél: (+226) 97 20 23
Fax: (+226) 97 23 20
E-mail: M.Kamuanga@cgiar.org
gouro@fasonet.bf

ADB

Lawrence Tawah

Manager Agriculture Division
Country Department East
ADB
B.P.V 316, Abidjan
Côte d'Ivoire
E-mail: l.tawah@afdb.org
Fax: (225) 2020 5877

INSAH

Mbaye Yade

Institut du Sahel
BP 1530
Bamako, Mali
Tél: (+223) 22 09 18
Fax: (+223) 23 34 79
E-mail: myade@prisas.insah.ml

ILRI

Samuel Benin

P.O. Box 5689
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: (251-1) 46 32 15 Ext. 141
Fax: (251-1) 61 18 92
E-mail: SamuelB@cgiar.org

Barry Mody

CIRES
08 BP 1295
Abidjan 08
Côte d'Ivoire
Tel: (225) 22-43-77-62
E-mail: barrymody@hotmail.com

Selamawit Dominique

P.O. Box 5689
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: (251-1) 46 32 15 Ext. 148
Fax: (251-1) 61 18 92
E-mail: S.domimique@cgiar.org

Simeon Ehui

P.O. Box 5689
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: (251-1) 46 34 95 (Direct)
(251-1) 46 32 15 (Office)
Fax: (251-1) 61 18 92
E-mail: s.ehui@cgiar.org

David Hall

Nairobi, Kenya
Tel: (254-20) 63 07 43
Fax: (254-20) 63 14 99
E-mail: HallD@ILRI.CGIAR.ORG

Mulumba Kamwanga

c/o CIRDES
01 BP 454
Bobo Dioulasso 01
Burkina Faso
Tel: (226) 97 27 87
Fax: (226) 97 25 46
E-mail: M.Kamwanga@cgiar.org

Ralph von Kaufmann

P.O. Box 30709
Nairobi, Kenya
Tel: (254-20) 63 07 43
Fax: (254-20) 63 14 99
E-mail: KaufmannR@cgiar.com

Tehout W/Alemahu

P.O. Box 5689
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: (251-1) 46 32 15 Ext. 147
Fax: (251-1) 61 18 92
E-mail: TehoutWa@cgiar.org

Timothy O. Williams

C/o IITA
PMB 5320
Ibadan, Nigeria
Tel: (234-2) 2412626
E-mail: T.O.Williams@cgiar.org

Iheanacho Okike

C/o IITA
PMB 5320
Ibadan, Nigeria
Tel: (234-2) 2410665
E-mail: I.Okike@cgiar.org

Auditeurs CIRES

Poin Irie Williams
Baimey Auguste
Kacou Benjamin Emile Ange Boni
Yao Goly
Lolo Diby Cleophas
Kouame Kouame Guy Gerard
Coulibaly Y. Jeanne
Yao Yao Martin
Gneba Constant
Binde Rachel Annick
Traore Brahim
Bella Emilie
Core Elvis
Kouakou Barthelemy
Agnero Yokess

Invités

Monsieur le Ministre de l'Economie et des
Finances de Côte d'Ivoire

Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Monsieur le Ministre du Commerce
Directeur LANADA
Président APORCI
Président IPRAVI
Directeur CIRES
Représentant FAO
Directeur CNRA
Directeur SIVAC
Président APROCA-SUD
Directeur Général BNEDT
Directeur ANADER

Ambassadeur ISRAEL
Coopération Technique Allemande
Coopération Technique Belge
Commission Européenne
Banque Mondiale
Ambassade de Suède
Ambassade de Norvège
Ambassade des Etats Unies

Bruce Zanin
Ouattara Omar
Amy Coulibaly-Traore
Futa Evelyn
Dalé Moige
Koissy Oussou
Tchéché N'Guessan
Lucy Ban Koffi